50¢

BERTÉ

Volume 76 n° 21 Saint-Boniface, du 18 au 24 août 1989

L'eau du Manitoba sans épurateur

Deux experts du ministère de l'Environnement expliquent comment la qualité de l'eau est contrôlée dans la province.
page 3.

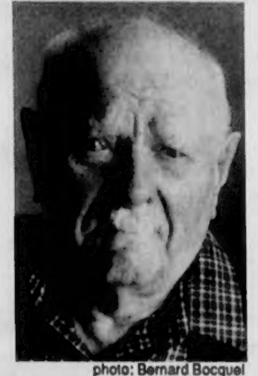
C'est quoi la culture ?

Autour de la fermeture de l'atelier de poterie du CCFM, deux conceptions de la culture et du service public s'affrontent.
Lire page 5.

Des récoltes très moyennes

Si, dans l'ensemble du Manitoba, les récoltes s'annoncent moyennes, certains agriculteurs moissonnent l'angoisse au ventre. Lire le point sur la moisson 89
page 3.

Un rêve manitobain


photo: Bernard Bocquel
Alexis Philippot.

Alexis Philippot fête 100 ans de vie, dont 80 à Saint-Claude.
Lire page 8.

Il est libre Jean !

Pilote de planeur, Jean-Vianney Audette nous invite dans les airs libres de tout moteur.
Lire page 14.

Citation de la semaine :

««On voit vraiment la différence entre la bourgeoisie anglaise et la pauvreté relative des Métis dans les années 1870.»

Lisa Desilets a été frappée par la visite des maisons Dalnavert et Riel. Elle nous y invite en **page 11**.


photo: Lucien Chaput

Quelle maîtrise ces Suisses !

L'école de chant -la Maîtrise- de Fribourg a connu un grand succès sur les berges de la Rouge lors de sa tournée manitobaine. Lire page 12.



photo: Bernard Bocquel

Un gros bonjour de la Forêt-Noire

Ancien animateur de Radio-Réveil sur CKSB, Marcel Gauthier est aujourd'hui directeur du Réseau des Forces armées canadiennes en Allemagne fédérale. Invité pour un tournée des bases de l'OTAN, Bernard Bocquel a rencontré son confrère manitobain dans une région qu'il connait bien. Lire page 15.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié
le vendredi par la
Société Presse-Ouest Limitée

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SI ON SÈME PASSIONNEMENT, À TOUS LES VENTS, TÔT OU TARD ON SERA DANS L'OBLIGATION DE RÉCOLTER OU DE DÉTRUIRE.

SOMMAIRE

ACTUEL



Hélène Pelletier. Plus d'atelier. Page 5.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



La caravane de Saint-Pierre reprend la route. Page 4.

Le MANITOBA de A à Z

Au Manitoba

Moins pour les chômeurs

C'est dans deux régions manitobaines que les coupures fédérales sur l'assurance-chômage seront les plus sévères des dix provinces, selon une étude du ministère de l'Emploi. Le sud du Manitoba recevra 15 millions de $ de moins l'année prochaine, une réduction de 15,8% des allocations reçues cette année (95 millions de $). Et la région Parkland, au nord-ouest de Winnipeg, recevra 8 millions de moins que ses allocations de cette année (51 millions de $).

Isolant malsain: la province annule les dettes

Les résidants du Manitoba qui ont installé en 1978 un isolant grâce à un prêt du gouvernement provincial ne devront plus acquitter leurs dettes. Des études ont révélé, il y a quelques années, que cet isolant causait des troubles respiratoires et des éruptions, et de nouveaux prêts ont été accordés aux résidants pour le remplacer. Le gouvernement a annoncé mardi 15 août qu'il annulera toutes les dettes de ces résidants.

Au Canada

Automobiles: moins chères en 91

Certains produits manufacturés, sujets à une taxe fédérale de 13,5%, pourraient coûter moins cher en janvier 1991, quand la nouvelle taxe fédérale de 9% entrera en vigueur. Les automobiles, les meubles, et les appareils ménagers pourraient coûter moins cher, tandis que d'autres produits et services actuellement non taxables, tels que les vêtements et les services professionnels coûteront plus cher avec la nouvelle taxe.

Maladie Lyme: 2 cas en Colombie

La maladie Lyme, transmise par le tique parasite du chevreuil, a fait son apparition en Colombie-Britannique, où deux cas ont été identifiés cet été. 35 cas de la maladie ont été confirmés au Canada.

Et ailleurs

De l'argent dans les champs en URSS

L'URSS importera environ 35 millions de tonnes de blé cette année, la même quantité qu'en 88. Pour motiver ses agriculteurs, le gouvernement soviétique a décidé récemment de payer en devises fortes les fermes les plus productives. Contrairement aux roubles ordinaires, les devises fortes peuvent être dépensées à l'étranger.

C.B.

Le contrôle de l'eau potable dans la province

«Pas besoin d'épurateurs d'eau au Manitoba»

Voilà déjà plusieurs mois que différentes associations de protection de l'environnement tentent d'attirer l'attention du public manitobain sur les risques de pollution du lac Shoal, en Ontario, qui fournit toute la ville de Winnipeg en eau potable.

Il y a quelques jours, le Winnipeg Protection Group a même révélé la présence d'importantes quantités de cyanure, un produit extrêmement toxique, dans un bassin situé à une dizaine de kilomètres du lac Shoal.

Pour tenter de comprendre comment la qualité de l'eau est contrôlée au Manitoba, nous avons rencontré deux des principaux responsables de ce service au ministère de l'Environnement: Dennis J. Brown et Donald R. Rocan.



photo: Laurent Gimenez

Dennis J. Brown et Donald R. Rocan.

Question: ***En ce qui concerne la prétendue présence de cyanure près du lac Shoal, êtes-vous d'ores et déjà en mesure de rassurer la population de Winnipeg?***

Dennis J. Brown: «Selon les informations fournies par le gouvernement de l'Ontario, et nous entretenons d'excellents rapports avec eux sur ces questions, il n'y a aucune connexion hydrologique entre le bassin en question et le lac Shoal. Il n'y a donc aucun risque de contamination. De toute façon, nous avons envoyé une équipe sur place pour prendre des échantillons. Les résultats devraient être connus dans les jours qui viennent».

Question: ***Comment l'eau de la province est-elle contrôlée et avec quelle fréquence?***

Dennis J. Brown: «Il y a en fait deux programmes. Le premier, dont je m'occupe, concerne la qualité de l'eau pour tous les usages, de l'irrigation agricole à la consommation par la population. Le second programme, placé sous la responsabilité de Donald (Rocan), s'applique spécifiquement à l'eau potable».

«Pour mon propre programme, nous prélevons des échantillons d'eau dans 52 points différents de la province, y compris Winnipeg, généralement une fois par mois. La plupart de ces points sont situés au sud du Manitoba, puisque c'est la région la plus peuplée».

Question: ***12 fois par an seulement, vous trouvez que c'est suffisant?***

Dennis J. Brown: «Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que dans l'immense majorité des cas, lorsqu'une eau menace de ne plus répondre aux critères sanitaires fixés par les pouvoirs publics, c'est à cause de phénomènes naturels que l'on peut observer des années à l'avance».

«Si, par exemple, la présence d'un produit quelconque dans l'eau ne doit pas dépasser 10, et que l'on contaste que d'année en année, la proportion augmente, passe de 5 à 6, puis 7, puis 8, eh bien on intervient pour corriger la chose avant d'atteindre le niveau 10».

Question: ***Et si un accident survient, si par exemple un camion transportant des produits toxiques se renverse dans un cours d'eau?***

Dennis J. Brown: «Dans ce cas, nous disposons d'une équipe d'urgence qui intervient immédiatement. En cas d'accident, on peut l'appeler en composant le 944-8888. Si nécessaire, on peut interdire la consommation par l'intermédiaire du médecin chef du district».

Question: ***Quelles sont les dispositions particulières pour l'eau potable?***

Donald R. Rocan: «Nous prélevons des échantillons dans la plupart des quelque 400 usines de traitement d'eau qui existent au Manitoba. La fréquence? Une fois par an pour les trois premières années de fonctionnement de l'usine, et une fois tous les trois ans par la suite. En plus de ça, la ville de Winnipeg a son propre système de contrôle, ses propres laboratoires, etc.»

Question: ***Une fois tous les 3 ans, vous trouvez que c'est suffisant?***

Donald R. Rocan: «On peut toujours faire plus, c'est certain. Et l'an prochain, nous aimerions porter la fréquence de l'échantillonage à une fois par an. Quoi qu'il en soit, l'eau du Manitoba est naturellement de bonne qualité, pour la simple raison que la province est peu industrialisée, contrairement, par exemple, à l'Ontario. Je peux vous garantir que les épurateurs d'eau sont totalement inutiles au Manitoba».

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ

Le Centre et le Sud-Ouest touchés par la sécheresse

Une récolte moyenne

Alors que tous les agriculteurs du Manitoba donnent le dernier coup de collier pour les moissons, les premières estimations du ministère de l'Agriculture sont tombées : en général les récoltes seront moyennes, mais certaines régions ont été fortement touchées par les récentes vagues de chaleur.

Pour Gérard Therrien, directeur des services techniques et de la formation agricole au ministère de l'Agriculture, c'est presque une «année normale» si l'on considère le Manitoba comme un tout. Grâce au maintien actuel des prix, les misères de l'année 1988 devraient s'éloigner.

Les rendements estimés

Les rendements présentés ci-dessous ont été estimés par le ministère provincial de l'Agriculture pour l'ensemble du Manitoba.

Céréale	Rendement en volume, boisseaux/acre (1)	Rendement en masse, kilogrammes/hectare
Blé	35	2354
Orge	55	2959
Avoine	55	2096
Colza	25	1401
Lin	22	1381

(1) 1 boisseau = 36,36 litres ; 1 acre = 4840 verges carrées = 4423,76 m2 = 0,44 hectare.

Pourtant, l'année pourrait être très difficile pour certains agriculteurs du Centre-Ouest et du Sud-Ouest. Dans ces régions, les pluies disparates ont donné des résultats très variables.

Le blé peut donner de 15 à 50 boisseaux à l'hectare. Le colza, plus fortement affecté, peut donner de 18 à 25 boisseaux à l'hectare seulement (dans certains cas limites les agriculteurs ont dû labourer leurs champs sans récolte). Au total, les récoltes devraient correspondre, dans ces régions, à la 1/2 ou au 3/4 d'une année normale.

La situation est tout autre dans la Rouge où le blé a pu donner entre 45 et 50 boisseaux à l'hectare (voire 60). Le grain y est de première qualité dans les 2/3 des cas. Comme prévu, les récoltes ont été précoces : 70% des champs sont déjà moissonnés dans l'Est et la Rouge.

D'un point de vue financier, l'année s'annonce globalement positive. Mais les agriculteurs sans récoltes ne pourront plus compter sur les subsides du gouvernement. Certains ne devront leur salut que grâce à l'assurance-récolte. C'est le cas dans la Montagne : alors que les moissons se présentaient médiocres, la grêle a ruiné les espoirs de récolte...mais permettra aux agriculteurs de s'en sortir grâce à l'assurance.

Ceux qui n'ont pas eu la «chance» de la grêle auront sans doute des difficultés financières importantes, car ils ont souvent épuisé leurs réserves l'an passé.

Du côté des pâturages, les résultats ne sont pas bons, surtout pour la deuxième coupe de foin. Certains éleveurs donnent déjà du foin à leur bétail. Ils devront sans doute en acheter pour passer l'hiver.

Ph.D.

Apprivoiser l'été winnipégois

Les Winnipégois, veut l'un des vieux mythes manitobains, n'ont qu'une hâte: l'été venu, abandonner la capitale manitobaine pour se faire bronzer l'emballage sur les plus belles plages du monde. C'est un mythe qu'il faudra, très bientôt, modifier.

Il est vrai que les Winnipégois et les Manitobains sont particulièrement bien choyés côté loisirs d'été. Quel grand centre urbain canadien, autre que Winnipeg, peut-il se vanter d'être à une heure de route des magnifiques plages du lac Winnipeg et de la sérénité de la nature du Whiteshell? Aucun.

Il est vrai aussi qu'on serait fou de ne pas profiter de ces merveilles estivales. Par contre, contrairement au fameux mythe, il serait faux de limiter l'été manitobain à uniquement ça. Révolus sont les jours où on allait à la plage parce qu'il n'y avait rien d'autre à faire.

Un exemple concret illustre ce point. Samedi 12, sur le quai de la promenade Taché, avait lieu un concert de chant chorale offert par un choeur de jeunes Suisses et la chorale manitobaine Les Blés au Vent. C'était, et c'est le moins que l'on puisse dire, agréable.

ÉDITORIAL

Si ce concert a pu avoir lieu, c'est grâce à l'apport de deux groupes très différents: l'un composé des trois paliers gouvernementaux qui ont décidé, il y a maintenant presque 7 ans, d'investir des deniers publiques pour réaménager les berges des rivières de la capitale manitobaine.

L'aménagement de la promenade Taché, et la construction d'un quai en face de la Cathédrale de Saint-Boniface sont des résultats concrets de cette initiative.

Par contre, ça prend plus que des améliorations physiques pour donner un peu de coeur à la patente. Aussi beaux que puissent être les aménagements, il faut, par la suite, les utiliser à leur maximum. Et c'est là qu'intervient le deuxième groupe.

Dans le cas du concert de La maîtrise de Fribourg *(c'est le nom de la chorale suisse qui chantait sur le quai de la promenade Taché samedi 12 août)*, l'initiative revient à une poigné de personnes qui se sont dit: ça serait peut-être le fun d'avoir un spectacle en plein air à Saint-Boniface en août.

Marie Bosc, Pauline Charrière et leur comité ne se sont pas trompés. Il y avait une foule impressionnante à ce concert, gratuit parce qu'ils avaient trouvé assez de commanditaires pour couvrir les frais.

Ce genre d'activités, qui vient s'ajouter aux spectacles de la Terrasse au Centre culturel franco-manitobain, est une bonne façon d'apprivoiser l'été winnipégois en donnant une raison supplémentaire de se promener en ville durant les soirées d'été.

Avec le développement du site de La Fourche *(les Danseurs de la Rivière-Rouge donneront un spectacle sur ce site le 26 août)*, parions que les spectacles de tous genres en plein air deviendront de plus en plus nombreux et populaires à Winnipeg.

Souhaitons aussi que l'exemple donné par les organisateurs de la tournée manitobaine de La maîtrise de Fribourg saura inspirer d'autres personnes à organiser des spectacles, petits et grands, l'été prochain. Car il y a beaucoup de gens qui ne demanderaient pas mieux que d'admirer un coucher de soleil manitobain sur fond de musique par une belle soirée d'été.

Lucien CHAPUT

SAINT-PIERRE-JOLYS

Le chemin du bois pour la caravane 1989

La troisième caravane historique de Saint-Pierre-Jolys prendra le chemin de La Broquerie le vendredi 1er septembre.

La caravane n'empruntera pas cette année la route historique Crow Wing. Mais elle empruntera une route non moins pratiquée dans le temps : celle du bois. A l'est de Saint-Pierre, les caravanes tirées par les chevaux allaient chercher le bois nécessaire à la construction et au chauffage.

Partant vendredi 1er septembre de Saint-Pierre-Jolys, la caravane se rendra à La Broquerie où une grande fête sera organisée samedi 2 au soir. Les chevaux et les roulottes reprendront le chemin de Saint-Pierre-Jolys dimanche 3 septembre pour arriver le lundi 4.

Pour tout renseignement : Henri Desharnais (1) 433-7745.

Ph.D.

Le bilinguisme définitivement adopté

«La corporation du village de Saint-Pierre-Jolys confirme son caractère bilingue et entend ainsi accorder les mêmes droits, privilèges et services aux citoyens des deux groupes de langues officielles.»

Par cette introduction à la nouvelle politique linguistique adoptée définitivement la semaine dernière, les conseillers de Saint-Pierre-Jolys ont résumé leur philosophie. Dans un exposé précis, ils ont également énuméré les progrès concrets à réaliser et les règles à observer.

Les principaux domaines concernés par la bilinguisation sont :

- les employés à tout poste administratif
- les services à la clientèle
- les formulaires administratifs
- l'affichage
- les panneaux de circulation routière
- le rapport du vérificateur comptable
- le conseiller juridique
- les représentants de la municipalité aux divers conseils d'administration du village. Ces représentants devront promouvoir le bilinguisme au sein des organismes dont ils font partie.

Les démarches pour faire entrer cette politique dans les faits devront être mises en oeuvre avant le 31 décembre 1989.

Ph.D.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Communications modernes pour les pompiers

Les pompiers de Saint-Jean-Baptiste sont entrés dans l'ère de la communication moderne. La municipalité rurale de Montcalm a décidé de les équiper de récepteurs de poche.

Grâce à ces appareils de petite taille, ils pourront être contactés où qu'ils soient. Un tel équipement reviendra à la municipalité à 11 600$ pour la première année d'utilisation *(achat du matériel)*, et 2 300$ pour les années futures *(location des faisceaux hertziens)*.

Ph.D.

LETTRE

Un coup de chapeau à «L'appel du Pauvre»

M. le rédacteur,

Avant de quitter Montréal pour Haïti, nous croyons devoir de vous écrire pour nous acquitter d'une dette de reconnaissance que nous éprouvons envers «L'appel du Pauvre Inc.» de Saint-Norbert (Manitoba).

Combien de fois ce cher M. Raynald Lavack a-t-il mis fin aux difficultés financières de nos oeuvres missionnaires? Grâce à son organisme et à sa gentillesse si efficace, nous sommes en mesure de donner quatre années d'éducation à près de 700 enfants particulièrement dépourvus, aux Gonaïves, en Haïti.

Mentionnons que le nombre de personnes salariées est de 27 à nos deux écoles des quartiers pauvres: 2 directrices, 19 professeurs, 2 gardiens, 2 moniteurs de jeux et 2 cuisinières. Un seul membre du corps professoral est rémunéré par l'État et nos écoles sont à peu près gratuites.

En effet, les frais de scolarité annuels sont de 1,40$ et certaines familles ne peuvent même pas les payer. Nous offrons un repas par jour aux élèves et c'est, dans la plupart des cas, le seul repas qu'ils prennent au cours de la journée.

Maintenant comment pouvons-nous remercier tous et chacun? En M. Raynald Lavack, nous ne saurions trouver meilleur collaborateur. Grand merci! C'est aux malheureux qu'il donne tout ce qu'il sollicite pour les pauvres du tiers-monde. Que le Seigneur soit bienfaisant envers sa famille et tous ses donateurs!

Léon Ménard, c.s.v.
Montréal
le 3 août 1989

Des artistes contestent la fermeture de l'atelier de poterie

Le CCFM cherche à mieux satisfaire sa clientèle d'enfants

En décidant de fermer son unique atelier de poterie dès le premier septembre, le Centre culturel franco-manitobain a déclenché la colère de la dizaine d'artistes qui oeuvrent dans cet atelier, parfois depuis plusieurs années. Au coeur de la polémique, une question de fond: quelle doit être la politique culturelle du CCFM?



photo: Laurent Gimenez

Hélène Pelletier, pétition en main. «L'atelier de poterie est la seule activité du Centre qui s'autofinance et fonctionne sans octroi. Le CCFM ne met pas une cenne là-dedans».

Un atelier «autogéré» depuis 7 ans

A l'origine de la controverse, il y a une lettre que la céramiste Hélène Pelletier, responsable de l'atelier de poterie IB depuis sept ans, a reçue en main propre le 27 juillet. Une lettre signée du président du conseil d'administration du CCFM, Henri Bouvier, annonçant la décision de fermer l'atelier de poterie dès le 1er septembre.

«Ça a été une véritable claque, reconnaît Hélène Pelletier. Je n'arrive pas encore à y croire!» La dizaine d'artistes qui travaillent dans l'atelier ont très vite réagit en demandant une réunion d'urgence du conseil d'administration du CCFM, des explications justifiant la décision de fermeture, et un délai minimum de trois mois pour effectuer le déménagement.

Pour l'instant, satisfaction leur a été donnée sur le premier point seulement: une réunion extraordinaire du conseil d'administration aura lieu le 28 août prochain en présence des membres de l'atelier de poterie. En attendant, les artistes en colère ont pris contact avec différentes personnalités politiques (1), et ils sont en train de faire circuler une pétition soutenant leur cause.

«Le plus contestable, c'est la manière dont tout cela s'est fait, souligne Hélène Pelletier. On ne nous a pas prévenus à l'avance, on ne nous accorde qu'un mois pour déménager et il n'y a pas moyen d'obtenir des réponses à nos questions puisque tous les membres du CA et la directrice du CCFM sont en vacances jusqu'au mois de septembre!»

L'atelier de poterie IB existe depuis la création du CCFM au début des années 70. Il y a sept ans, il a été pris en charge par Hélène Pelletier qui s'occupe de la cuisson des poteries et des sculptures, et du recyclage de la terre. En échange de ces services, l'artiste peut user à sa guise du local, qu'elle qualifie elle-même «d'atelier ouvert, sept jours par semaine et douze mois par an».

Ainsi, sept artistes adultes francophones viennent régulièrement travailler dans l'atelier. Ils acquittent un droit d'inscription de 45$ pour quatre mois: 5$ vont au CCFM et les 40$ restants sont remis à Hélène Pelletier, qui ne paye rien pour la location de la salle. Précisons qu'aucun enseignement n'est dispensé dans l'atelier.

Le CCFM: priorité aux enfants



Archives La Liberté

Maria Chaput, directrice générale du CCFM, écarte toute possibilité de déménager l'atelier de poterie dans une autre salle du Centre culturel.

Le conseil d'administration du CCFM a donc voulu mettre un terme à cette situation un peu privilégiée. Motif: on a besoin de plus de place pour répondre aux besoins de la clientèle cible du Centre: les enfants et les jeunes. Maria Chaput, directrice générale du CCFM, explique:

«A la suite d'études internes, qui avaient commencé sous le précédent conseil, nous avons déterminé que notre clientèle cible était constituée de jeunes et d'enfants. Il a donc fallu réévaluer nos programme et l'utilisation de nos locaux pour mieux répondre aux besoins des gens».

«La décision de fermer l'atelier de poterie n'a pas été facile à prendre, mais elle s'imposait. A l'heure actuelle, le local n'est utilisé qu'à 5% de sa capacité, et jamais un enfant n'y met les pieds. Notre intention est de diviser la salle en deux parties. L'une d'elles servira à des ateliers, des rencontres et des répétitions pour les enfants. Il y a moyen d'augmenter d'au moins 70% l'utilisation de cette salle».

«On ne met pas les arts visuels à la porte, poursuit Maria Chaput. Nous offrons toujours des ateliers de dessin pour les enfants et nous avons approché la division scolaire de Saint-Boniface dans le but de mettre en place des cours de poterie pour enfants. Quant aux artistes adultes, nous mettons toujours à leur disposition deux galeries d'art et une boutique de vente».

Hélène Pelletier: une place pour la création

De son côté, Hélène Pelletier estime que la décision de fermer l'atelier de poterie remet fortement en cause la mission culturelle du CCFM. «L'atelier sert de lieu de rencontre et d'échange pour de très nombreux artistes, souligne-t-elle. C'est une place unique en son genre du côté francophone. Si l'atelier ferme, il faudra aller de l'autre côté de la rivière pour se réunir».

«Ce que j'aimerais savoir, c'est comment les membres du conseil d'administration interprètent leur mandat de promouvoir la culture franco-canadienne. Qu'est-ce que ça veut dire pour eux la culture? Est-ce qu'un centre culturel doit être seulement un organisme de bureaux, ou est-ce que ça comprend aussi la création?».

Laurent GIMENEZ

(1) Une lettre a notamment été envoyée à Bonnie Mitchelson, ministre de la Culture du Manitoba, Tom Carson, sous-ministre de la Culture, ainsi qu'aux députés de Saint-Boniface Neil Gaudry (provincial) et Ronald Duhamel (fédéral).

TACHÉ

Les résultats du recensement municipal

Selon le dernier recensement effectué au printemps 1989, la municipalité de Taché compte 7233 résidants soit une augmentation de 11,6 % par rapport au recensement de 1986 (6479 résidants).

Ce recensement, effectué par la municipalité grâce au recrutement d'employés temporaires, permet de dresser la liste électorale : il y aura 5130 électeurs à Taché pour les prochaines élections de l'automne.

La forte augmentation de la population, en seulement trois années, a eu lieu surtout dans les habitats regroupés. Ainsi, la population de Landmark est passé de 535 résidants en 1986 à 744 cette année, soit 39% d'augmentation. De même, la population de Lorette est passée de 1314 résidants à 1501 (+14%).

Pour Emile Laurin, le secrétaire-trésorier de la municipalité rurale, cette forte augmentation est essentiellement due à l'arrivée de néo-ruraux, des citadins qui ont choisi de résider à la campagne tout en continuant de travailler en ville. Cela entraîne, selon lui, une modification du peuplement de Taché : «C'est du monde de différentes origines. Le village de Landmark perd son caractère purement ménnonite.»

Selon Emile Laurin, le pourcentage de francophones diminue peut-être un peu, mais on compte aussi des noms français parmi les noms des nouveaux arrivants. D'après les derniers chiffres de Statistique Canada (recensement de 1986), il y avait 1810 francophones dans Taché, soit 27,1 % de la population.

Ph.D.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

94 bénévoles et 260 convives

Au courant des 50 dernières années, 94 bénévoles ont contribué au développement de la Caisse populaire de Sainte-Anne-des-Chênes. A l'occasion du banquet pour marquer le 50e de la Caisse, 7 bénévoles ont été reconnus pour leurs 10 ans et plus de service.

Le banquet du 13 août a rassemblé environ 260 convives, et la messe de l'après-midi a attiré encore plus de gens. «Il y avait une bonne assistance, et du très beau chant avec la Maîtrise de Fribourg», souligne Annette Charrière, présidente des activités pour le 50e.

Alexandre Fabas, membre du premier conseil d'administration en 1939, a dévoilé une gravure de la façade de la Caisse. La gravure de Donat Tétreault est exposée dans la Caisse.

Parmi les présentations faites à la Caisse de Sainte-Anne-des-Chênes, Maurice Therrien a présenté une plaque au nom de la Fédération des caisses populaires. Gabriel Dufault a donné une peinture de la 1ère caisse du Canada (à Lévis, Québec) au nom de l'Assurance-vie Desjardins. Et Fabien Desmarais a présenté une autre plaque à la Caisse de la part de l'assurance CUMIS.



photo: Karine Beaudette

Alexandre Fabas, conseiller au premier conseil d'administration en 1939.

Pauline Gagné, une des personnes qui a fait affaire à la Caisse pendant la semaine qui précédait le banquet, a gagné le grand tirage d'un micro-ondes.

Karine BEAUDETTE

LA ROUGE

Une nouvelle école à Letellier

La commission de financement des écoles publiques a autorisé la division scolaire de La Rouge à construire une nouvelle école à Letellier.

L'ancien bâtiment, qui accueillera une cinquantaine d'élèves en septembre, ne sera finalement pas restauré. Le nouveau bâtiment devrait être construit pour la rentrée 1990.

Après le feu vert de la commission des écoles publiques, les responsables de la division scolaire de La Rouge cherchent maintenant des architectes. Le projet initial prévoit la construction d'une structure permanente centrale de 3 000 pieds carrés à laquelle seraient accouplées selon les besoins 4 structures portatives.

L'école de Letellier accueille des enfants de la maternelle à la 8e dans son programme d'immersion.

Ph.D.

SAINT-BONIFACE

Le Parc Promenade Taché inauguré le 23

Le Parc Promenade Taché situé sur les bords de la Rouge sera inauguré officiellement mercredi 23 août à 10h30.

Les travaux, commencés fin 1988 sur le site de l'ancien Hôtel Touriste, ont été financé par la ville et les gouvernements fédéral et provincial dans le cadre de l'opération Centre-Ville.

Ph.D.

Une troisième radio

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications a accordé lundi 14 août une licence de radiodiffusion à Radio Clare, radio communautaire francophone qui diffusera de Yarmouth, en Nouvelle-Écosse.

Deux autres radios communautaires francophones existent au Canada: la Radio de l'Épinette Noire et la Radio Huronie, toutes deux en Ontario.

La Fédération des jeunes Canadiens-français parraine le projet des radios communautaires, qui reçoit l'appui financier du Secrétariat d'État.

C.B.

Radio communautaire: la dernière étape cet automne

La diffusion à courte durée étant terminée, les organisateurs de la Radio communautaire ont jusqu'au 5 décembre pour prélever les fonds nécessaires au fonctionnement de CKXL.

C'est alors que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications du Canada (CRTC) tiendra des audiences publiques à Winnipeg, et décidera d'accorder ou non une licence de radiodiffusion à CKXL.

Michel Forest, coordonnateur de la Radio, précise que le financement devrait être en place fin septembre, début octobre. «On continuera quand même d'accepter des dons jusqu'aux audiences du CRTC».

Le coût total pour faire démarrer la Radio communautaire est de 500 000$. Le Secrétariat d'État a promis de payer la moitié de cette somme, à condition que CKXL puisse prélever l'autre moitié. 200 000$ viendront sous forme d'octrois, et 50 000$ de la communauté.

La plupart des octrois sont confirmés: le gouvernement du Manitoba (75 000$), le gouvernement du Québec (25 000$), la Société Saint-Jean-Baptiste (15 000$ sur 3 ans) et la Fondation Radio Saint-Boniface (15 000$ sur 5 ans) ont déjà donné leur appui. CKXL a aussi demandé 50 000$ à la ville de Winnipeg, qui devrait donner sa réponse en septembre.

Du côté de la communauté, rien n'est certain pour le moment, sauf les dons individuels, d'environ 18 500$. L'objectif fixé était de 20 000$. CKXL espère aussi recevoir 20 000$ des commerces manitobains et 10 000$ des organismes francophones de la province, mais on n'a eu aucune réponse de ces deux secteurs jusqu'à présent.

«On ne s'attend pas à avoir une réponse avant la fin de l'été», prévoit Michel Forest, coordonnateur de la Radio communautaire. «L'été, ce n'est pas le meilleur temps pour approcher des commerces ou des organismes. Mais on devrait avoir des réponses pendant le mois de septembre».

CKXL a aussi trouvé un site pour sa tour émettrice: «On a signé un contrat de location pour 20 ans avec le propriétaire du terrain, à environ 4 milles (6,4 km) au nord-est de La Salle», explique Michel Forest. «C'est un endroit central pour notre région de diffusion».

La Radio communautaire diffusera dans le sud-est du Manitoba, avec un rayon de diffusion d'environ 80 km.

Colette BRIN

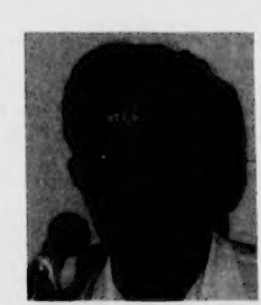


photo: Bernard Bocquel

La Radio communautaire du Manitoba a terminé sa diffusion à courte durée, qui a eu lieu pendant deux semaines cet été.

La première semaine, du 24 juin au 1er juillet, CKXL a diffusé de quatre endroits: La Broquerie, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Pierre-Jolys et Saint-Boniface. La deuxième semaine de diffusion, du 7 au 13 août, s'est déroulée au CCFM. La licence temporaire accordée par le CRTC allouait un rayon de diffusion de 4 à 10 km.

La diffusion à courte durée avait comme objectifs de sensibiliser la population à la Radio communautaire, ainsi que de donner une première expérience de radio à de nombreux bénévoles.



M. Hubert Deroche

Monsieur Hubert Deroche est le nouveau président du conseil d'administration de la Coopérative de Saint-Léon Ltée. Membre du Bureau d'administration depuis 1985, M. Deroche détient un diplôme en agriculture de l'Université du Manitoba et est issue d'une famille de Coopérateurs.

Marié à Nicole Chappellaz, ils ont trois jeunes enfants, ils résident sur une ferme laitière à Notre-Dame-de-Lourdes.

Le nouveau conseil d'administration de la Co-opérative se compose donc de Hubert Deroche (président), Rhéal Labossière (vice-président), Hubert Chappellaz (secrétaire) Ronald Lowry, Robert Smith, Gilles Martel et Rodney Crampton (administrateurs).

La Coopérative de Saint-Léon opère dans 7 localités avec un chiffre d'affaires de 12 millions de dollars de ventes.

Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h (heure avancée du Centre) le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, B.P. 1408, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission, en versant le dépôt exigé, au Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 983-2372.

PROJET

N° 780528 – PÊCHES ET OCÉANS
Winnipeg (Manitoba)
Institut des eaux douces
Édifice de l'administration et de la recherche
Modernisation du centre principal de distribution et du circuit de secours.

Les documents de soumission peuvent être consultés aux bureaux de l'Association des constructeurs de Winnipeg.

Date limite: le mardi 29 août 1989
Dépôt: 50$

DIRECTIVES

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant la location des locaux mentionnés ci-après seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite indiquées. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, C.P. 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission à Travaux publics Canada, à l'adresse ci-dessus.

LOCATION

Projet n° 5-89
Location de locaux à bureau
CEIC - Bureau régional
Winnipeg (Manitoba)

Des locaux à bureau d'une superficie d'environ 5 305,4 mètres carrés, composés de 4 815,4 mètres carrés d'espace utilisable à bureaux, de 490 mètres carrés d'espace de rangement et de vingt-cinq (25) places de stationnement avec prise d'électricité.

Les bâtiments proposés doivent répondre aux exigences des programmes d'accessibilité aux personnes handicapées et de symbolisation fédérale, ainsi qu'au Règlement du Commissaire fédéral des incendies. L'espace offert doit se trouver à moins de 500 mètres d'un arrêt d'autobus desservi au moins toutes les trente minutes, entre 7h et 17h, du lundi au vendredi inclusivement. Lutilisation prévue des locaux doit être conforme à l'utilisation des terres avoisinantes.

Le bâtiment proposé doit se trouver dans la ville de Winnipeg, à l'intérieur des limites géographiques suivantes: de l'avenue Broadway à la rue Osborne au boulevard Memorial à l'avenue Portage à la rue Balmoral à l'avenue Ellice à la rue Hargrave à l'avenue William à la rue Main à la rue Market à la rue Rorie à l'avenue Lombard à la rue Westbrook à l'avenue Water et à la rivière Rouge (y compris l'emplacement de la Fourche) à la rue Main à l'avenue Broadway.

L'espace en question doit être disponible le 1er août 1990 pour une période de cinq (5) ans avec option de renouvellement de trois périodes d'un an chacune. Le loyer de ces trois options d'un an ne sera pas supérieur à celui de la période de cinq (5) ans.

Le propriétaire prendra à sa charge toutes les taxes et les frais de services publics. La Couronne n'assumera que le paiement du loyer, une éventuelle indexation des taxes foncières (année de base 1991) et les frais de fonctionnement (année de base 1991).

Date limite: le 7 septembre 1989 à 14h (HAC)

Pour plus de renseignements, communiquez avec:

M. Dwight Rutherford
Agent de location immobilière
Services de l'immobilier
983-7845

ou

Anthony D. Ives
Agent de location immobilière, baux
Services de l'immobilier
983-4911

DIRECTIVES

Les offres doivent être présentées sur les formules fournies par le Ministère et remplies conformément aux conditions stipulées dans les documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Canada

Les 100 ans d'Alexis Philippot de Saint-Claude

Un rêve manitobain

«A l'âge de 19 ans, j'avais 35 sous dans ma poche. A l'âge de 79 ans, on avait 12 quarts de section et toutes sortes de machineries». Par ces mots confiés à sa fille Isabelle, Alexis Philippot résume son histoire : celle d'un immigrant breton arrivé au début du siècle.

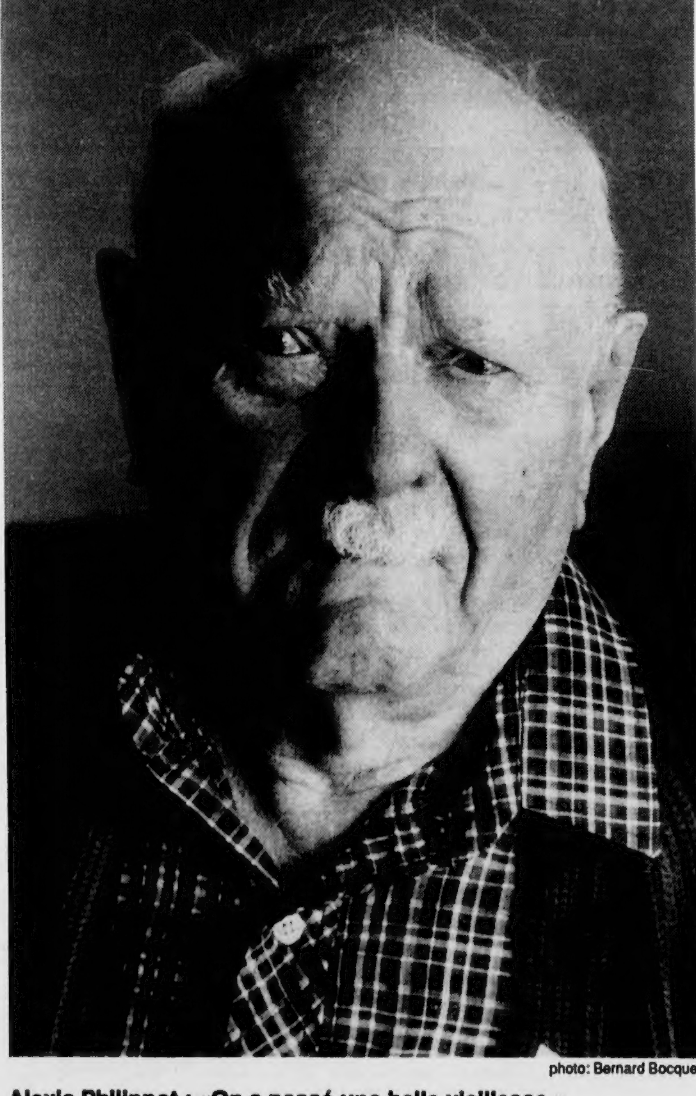


photo: Bernard Bocquel

Alexis Philippot : «On a passé une belle vieillesse.»

En juin dernier, Alexis Philippot a fêté ses 100 ans avec toute sa famille réunie à Saint-Claude. 125 enfants et petits-enfants ont assisté à la fête. De nombreux voisins et amis avaient également voulu honorer l'un des leurs, l'un de ceux qui ont fait le Manitoba en courbant l'échine.

Lorsqu'il est arrivé à Notre-Dame-de-Lourdes à l'âge de 19 ans, Alexis Philippot était des plus démunis : «J'avais 60 sous dans ma poche. J'ai payé mon dîner 25 sous, il ne me restait plus que 35 sous», confiait-il à sa fille.

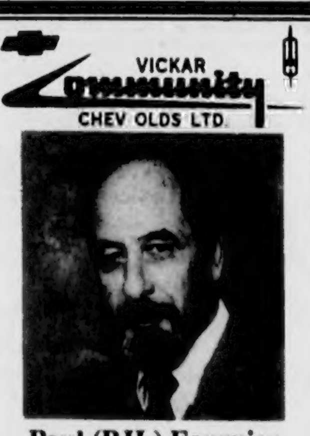
Sur une petite exploitation de Mont-Guern, en Bretagne, il laissait son père et sa mère. Mais une partie de sa famille déjà installée au Manitoba a pu l'aider : «Le dimanche j'ai passé la journée chez un cousin qui s'appelait Mathurin Philippot. Le lundi, je commençais à travailler avec mon frère chez Jules Thorimbert. J'avais une piastre par jour aux foins et aux stockages. Pour les battages, j'avais deux piastres par jour.»

Ne parlant que le breton, les familles Philippot se sont regroupées plus tard à Saint-Claude au milieu d'autres bretons. Petit à petit, le rêve Manitobain s'est réalisé. La fortune est venue sur le quart nord-ouest de section 7-8-7 où Alexis et sa femme Marie, né Philippe, se sont installés en 1917 : «On avait des chevaux et un troupeau d'animaux : des moutons, des cochons, des poules et des dindes. Une année, on tirait 52 vaches à la main. C'est pas l'ouvrage qui manquait, ni l'argent.»

Lorsqu'il fait le point sur sa vie, Alexis Philippot a aussi beaucoup de monde à remercier : «J'ai pas gagné ça tout seul. Maman était une bonne travailleuse et tous les enfants aussi.»

Aujourd'hui, il peut compter sur la présence de ses enfants, alors que l'âge ne lui permet plus de tout faire. Tous sont restés Manitobains et habitent dans des régions francophones.

Ph.D.



Commission des licences

Une réunion de la Commission des licences aura lieu le lundi 16 octobre 1989 à 13h au siège de la Société des alcools, situé au 1555 Buffalo Place, à Winnipeg (Manitoba).

Toute personne désirant intervenir lors de cette réunion doit présenter une demande officielle, accompagnée des documents mentionnés dans la Loi sur la réglementation des alcools et ses règlements.

Les demandes doivent parvenir à la Secrétaire générale de la commission, au siège de la Société des alcools, le vendredi 8 septembre 1989 au plus tard.

Irène A. Hamilton
Secrétaire

SAINT-CLAUDE

Le Japon aller-retour

Un jeune de Saint-Claude, Paul Gobins rentre enchanté d'un voyage au Pays du soleil levant et ramène dans ses bagages...une équipe de télévision.

Pendant plus d'une quinzaine de jours, Paul Gobin a visité Tokyo et ses environs et rencontré des élèves de son âge (il rentre en 12e). En participant à des cours -les Japonais n'ont qu'un mois de vacances- il a pu connaître un nouveau système : «Ce qui m'a frappé, c'est d'abord la grandeur des écoles : souvent plus de 1000 élèves. D'autre part, ils se spécialisent dans un domaine précis dès la 10e.»

Paul Gobin a été également frappé par l'hospitalité des gens : «C'était incroyable. Cela change du Canada. Les gens sont très aimables. Dans la rue, des gens qui ne te connaissent pas peuvent t'indiquer le chemin.» Il ne voudrait pourtant pas y vivre car «c'est trop pacté».

De retour à Saint-Claude, Paul Gobin n'a pas tout à fait quitté le Japon puisqu'une équipe de télévision nippone est venue chez lui pour un reportage sur la vie quotidienne d'une famille canadienne.

Deux autres jeunes de Saint-Claude ont également réalisé cet été leur premier voyage transocéanique. Ginette Philippe et Mona Bernard ont été accueillies pendant 4 semaines dans une famille française. Une expérience qui tente Paul Gobin pour l'an prochain.

Ph.D.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Nouveau revêtement rue Vermette

La rue Vermette, située à l'est de Sainte-Anne-des-Chênes, sera prochainement revêtue d'une chape de goudron.

Ces travaux de finition pour cette rue récente coûteront 10 525$.

Ph.D.

Publication d'un recueil de données sur les communautés régionales

L'économie du Manitoba c'est aussi les régions

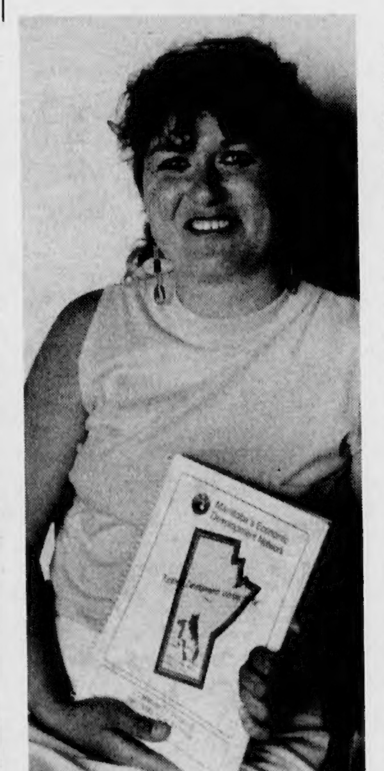


photo: Philippe Descamps

Marie-Louise Van Schie : «Avec un tel document, c'est plus facile de réagir et de comparer»

Combien de coiffeurs à Saint-Pierre-Jolys ? Peut-on avoir la télévision par câble à La Broquerie? Quelle température fait-il en janvier à Sainte-Rose-du-Lac ? Combien paye-t-on de taxes à Saint-Jean-Baptiste ?

Les réponses à ces questions, comme à des milliers d'autres sur les régions, sont disponibles dans un seul document: le recueil d'information publié par le Comité de développement économique du Manitoba (Manitoba's Economic Development Network).

Cet ouvrage, dont le volume 1989 vient de sortir, est réalisé à Portage-la-Prairie grâce à la compilation de données fournies par les sociétés de développement régionales comme Eastman. Il présente de façon précise l'ensemble des services disponibles et des infrastructures existantes dans chacune des communautés régionales.

Marie-Louise Van Schie, agent de développement de Sud-Eastman à Saint-Pierre-Jolys, résume ainsi l'intérêt d'un tel document : «C'est le moyen le plus rapide d'avoir des informations sur les différentes communautés du Manitoba pour les entreprises ou les particuliers qui veulent s'installer dans une région.»

Selon elle, la mise à disposition d'une telle somme de données permet aux entrepreneurs «premièrement de faire une décision et, deuxièmement, de faire une meilleure décision» et ce, avec un gain de temps considérable.

La version 1989 de ce document regroupe des informations sur 78 villes ou villages. Les informations sont réunis par les sociétés de développement qui établissent des fiches par communauté. Seulement une partie de ces fiches sont rassemblées dans le document annuel, les autres sont à consulter dans les bureaux des sociétés de développement (comme par exemple celle de La Broquerie).

Hong Kong

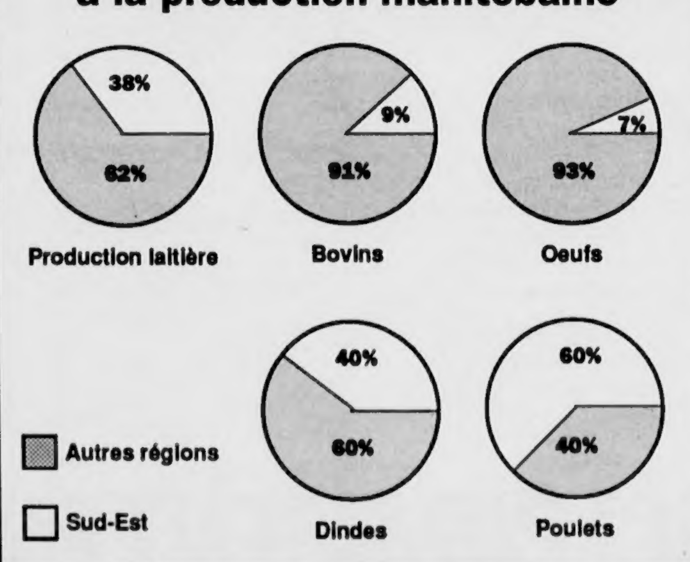
Ce document est largement diffusé au niveau des entrepreneurs économiques. Chaque ministère, chaque ambassade du Canada, doit en posséder un exemplaire. Certains sont même envoyés dans les bureaux d'échanges de Hongkong ou d'Amsterdam.

Certaines sociétés de développement, et principalement Eastman, ont l'habitude de travailler dans les deux langues officielles. Actuellement, le recueil de données régionales n'est pourtant disponible qu'en anglais. Pourtant la traduction, «c'est quelque chose que l'on veut faire» affirme Marie-Louise Van Schie. Selon elle, ce sera chose faite pour le Sud-Est dès l'année prochaine.

En dehors de sa contribution à ce recueil, Eastman n'a pas chômé pendant l'été. Deux étudiantes, employées grâce au programme «Défi 89», ont réalisé deux documents intéressants : un annuaire des services en région par genre et par village, et un état de la population active et des évolutions de la main-d'oeuvre. Ces deux documents devraient être publiés au début de l'automne.

Philippe DESCAMPS

Contribution (en %) du Sud-Est à la production manitobaine



En compilant à une vaste échelle des données économiques régionales, les sociétés de développement comme Eastman peuvent dresser des tableaux et des graphiques fort utiles pour les décideurs. Ces «camemberts» graphiques représentent la part du Sud-Est dans la production agricole selon les produits.

MONTCALM

Étude sur le plan d'eau

La municipalité de Montcalm finance actuellement une étude sur l'intérêt d'une autonomie municipale en matière d'eau.

Pour le moment, l'approvisionnement en eau de la municipalité est assuré par le Comité du services des eaux. La municipalité lui reverse 5,5$ pour chaque millier de gallons consommé.

L'étude (d'un coût de 2000$) devra montrer si le rachat du Plan d'eau par la municipalité (pour une valeur de 60 000$) est rentable ou non. L'eau consommée à Montcalm est puisée dans la Rouge puis traitée.

Ph.D.

La semaine de...

Lisa Desilets

Lisa Desilets détient un baccalauréat en beaux arts. Coordonnatrice des arts visuels au CCFM, elle nous donne quelques pistes pour découvrir le milieu artistique winnipégois.

• ***Prairie Sky Books*** (871 Westminster). «Ce magasin vend des livres de philosophie orientale, d'alimentation naturelle, etc. On y trouve des choses qu'on ne trouverait pas ailleurs à Winnipeg. De la bijouterie faite à la main, des calendriers. Il y a de l'encens qui brûle tout le temps et de la musique reposante. C'est une petite Californie dans le centre «granola» de Winnipeg.»

• ***Bombolini*** (326 Broadway). «C'est un petit café-bar où j'aime bien aller dîner, ou juste prendre un verre de vin et écrire des lettres. On peut rester quelques heures sans avoir l'impression de prendre trop de place. Le personnel est attentif, mais pas achalant.»



Lisa Desilets est coordonnatrice des arts visuels au Centre culturel franco-manitobain. photo: Karine Beaudette

• ***Les trois mousquetaires d'Alexandre Dumas.*** «Je n'ai jamais terminé ce livre mais j'y reviens régulièrement pour lire quelques chapitres. Ça me décontracte de lire au sujet d'un monde qui ne ressemble plus du tout au nôtre et qui est très romancé.»

• ***Maison Dalnavert*** (61 Carleton), puis ***Maison Riel*** (330 River). «Quand je reçois de la visite de l'extérieur du Manitoba, j'aime visiter la Maison Dalnavert, l'ancienne résidence du fils de John A. Macdonald, et après, la Maison Riel. On voit vraiment la différence entre la bourgeoisie anglaise et la pauvreté relative des Métis dans les années 1870. C'est frappant.»

• ***Thomas Gallery*** (62 Albert). «Les galeries partout à Winnipeg ne sont pas assez visitées. Les gens sont gênés d'entrer dans une petite galerie commerciale, peut-être parce qu'ils ne s'y connaissent pas. La communauté artistique ici à Winnipeg est très riche, mais elle n'est pas assez exploitée.»

«La galerie Thomas expose des oeuvres d'artistes manitobains. Il faut faire le premier pas, poser des questions aux gens qui sont là, parce que c'est en connaissant l'artiste qu'on peut vraiment apprécier l'oeuvre.»

«Autres galeries: Upstairs Gallery (266 Edmonton), Gallery One One One (Université du Manitoba), Picture Hook Gallery (414 Academy), Uptown Gallery (577 Academy), Ace Art (24-221 McDermot) et Plug In Inc. (175 McDermot).»

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Le guitariste Laurent Roy au Jazz on the Roof Top

Un trop petit trône pour le jazz

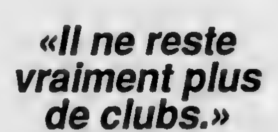
Laurent Roy fait partie d'un groupe assez spécial: cette poignée de musiciens professionnels qui font carrière à Winnipeg. Une situation qui comporte, pour l'instant en tout cas, plus d'avantages que de désavantages.

A l'âge de 29 ans, ce guitariste originaire de Saint-Pierre-Jolys est arrivé à un tournant dans sa carrière. Après avoir joué au Canada et en Europe avec, entre autres, Hart-Rouge et Gérald Laroche, Laurent Roy travaille présentement ses compositions. Le but: enregistrer un disque d'ici l'hiver.

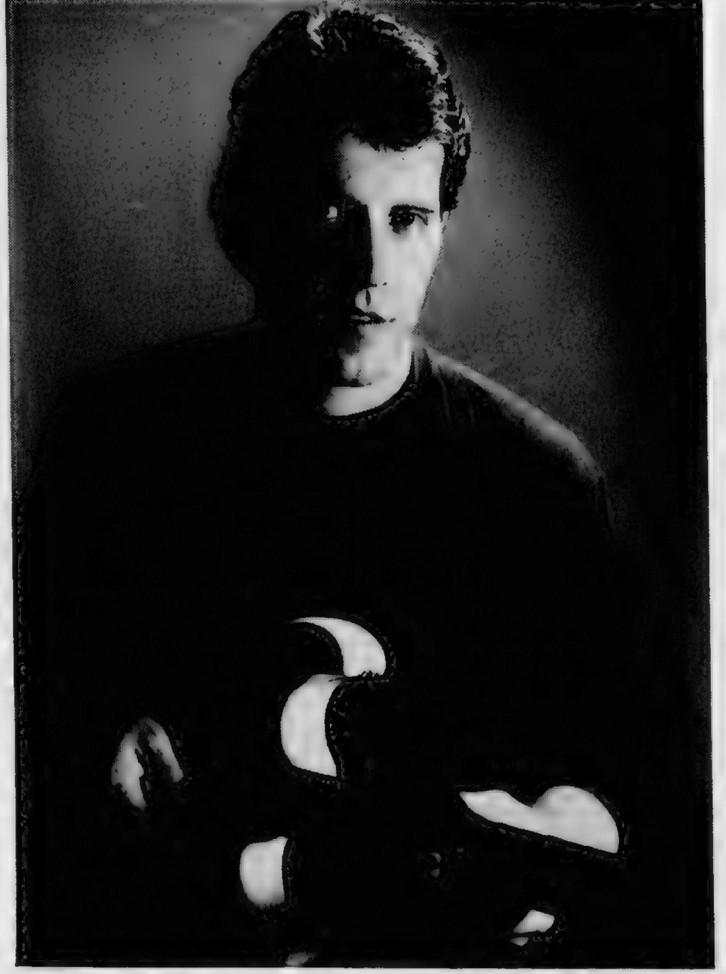
«Comme musicien, je suis chanceux de pouvoir faire pas mal de travail en studio», explique l'âme du groupe jazz Serious Business.

«Mais le travail de studio, ce n'est pas prévisible. Certaines semaines, j'ai participé à 7, 8 émissions de télévision. Ensuite, tu peux être un mois sans travailler en studio».

«On est plusieurs musiciens à Winnipeg qui sont capables de gagner leur vie en jouant de la musique à Winnipeg. Mais ce n'est pas possible pour beaucoup d'autres».



Laurent Roy a déjà, par le passé, joué ailleurs qu'à Winnipeg. Il a, à deux reprises, participé au Festival de Jazz de Montréal, avec le Winnipégois Ron Paley en 1984, et l'Edmontonien Big Miller en 1985.



Laurent Roy, guitariste professionnel originaire de Saint-Pierre-Jolys. «Je m'organise pour trouver le financement pour enregistrer un disque, peut-être cet hiver...»

Compte-t-il poursuivre sa carrière ailleurs dans les prochains temps? «J'aime bien ça ici à Winnipeg. Ma famille est ici et ça c'est important pour moi. Je crois être pas mal chanceux. J'ai beaucoup d'ouvrage».

«J'ai pas mal d'amis à Toronto et Montréal et c'est vrai qu'il y a beaucoup de bons musiciens dans ces villes-là. Mais il y a de moins en moins de travail pour eux. Je me dis: quand tu fais bien et que tu as du boulot, tu serais fou de quitter!»

Depuis qu'il fait carrière à Winnipeg, Laurent Roy constate un évolution dans la scène musicale. «Je ne dirais pas que je joue plus de jazz qu'avant. La série Jazz on the Rooftop de la Galerie d'art et les soirées de «Mârdi Jazz» du Centre culturel sont mieux organisées et donnent plus de publicité aux artistes. Mais il ne reste vraiment plus de clubs».

«Avant, il y avait du jazz au Sheraton les samedis après-midi, à Pasquales, à Johny G's. Il y a moins d'occasions de jouer du jazz. Mais ce qui reste est mieux organisé».

Durant les prochaines semaines, Laurent Roy et son orchestre sont les invités de la dernière présentation de Jazz on the Rooftop à la Galerie d'art de Winnipeg (le 24 août). Les 25 et 26 août, il sera au Times Change Café (angle avenue St. Mary et la rue Main) avec Marylin Lerner. Le 5 septembre, il jouera au Centre culturel franco-manitobain dans le cadre des «Mârdis Jazz».

Lucien CHAPUT

Du toit de la Galerie au petit écran

Le dernier concert de la série Jazz on the Rooftop de la Galerie d'art de Winnipeg ne sera pas comme les autres. La station de télévision CKND profitera de l'occasion pour enregistrer deux émissions de musique.

La vedette de la soirée, Laurent Roy, explique: «La première partie sera composée de jazz plus traditionnel, avec beaucoup de musique acoustique. La deuxième partie sera plus électrique, plus pop. Ce sera une super production».

Pour les personnes qui s'inquiètent d'avoir à subir un spectacle en présence des caméras, rassurez-vous. Ce ne seront pas les techniciens de la télé qui vont contrôler le spectacle.

«Il n'y a pas de question de reprendre des chansons pour l'enregistrement», affirme Laurent Roy. «Le concert va être enregistré tel quel. Ça t'oblige, comme musicien de donner de ton meilleur».

Les deux émissions d'une durée d'une demi-heure seront diffusées à CKND vraisemblablement cet automne. Le spectacle de Laurent Roy et son orchestre Serious Business sur le toit de la Galerie d'art de Winnipeg aura lieu le jeudi 24 août à 19h. Billets: 5$.

L.C.

PROVINCE

Des photos de chez-nous

L'exposition «Artistes de chez-nous», qui présente chaque année au CCFM de nouveaux artistes locaux, sera composée uniquement de photos cette année, prises par quatre artistes franco-manitobains en herbe.

Paul Balcaen (de Saint-Pierre-Jolys), François Blanchette (de Transcona), Maxine Hamonic (de Saint-Malo) et Raymond Vrignon (de Saint-Boniface) exposeront leurs oeuvres, choisies par Gilles Hébert, artiste professionnel, du 23 août au 30 septembre. L'exposition fera ensuite une tournée des villages franco-manitobains.

La série de photos, intitulée «Coins perdus», met en valeur des scènes du paysage manitobain.

C.B.

Téléphonez-nous!

Vous voulez signaler un rendez-vous culturel ? Téléphonez nous au 237-4823.

Lectures

BIOGRAPHIE

L'homme de l'art, de Pierre Assouline

L'histoire du célèbre marchand de tableaux Kahnweiler, qui a fait la gloire de Braque, Picasso, Klee. Il fut le récipiendaire du Grand Prix 1988 des lectrices de la revue Elle.

(Éditions Ballard, 1988)

DOCUMENTAIRE

Les planètes artificielles, 1985-2035, de Wim Dannau.

Amplement illustré, ce livre est une collaboration d'écrivains internationaux spécialisés dans l'aviation et l'espace.

(Bordas, 1985)

JEUNESSE

Diablotin a disparu, de Pierre Coran.

Un album pour les lecteurs débutants qui les introduira à l'alphabet Morse.

(Casterman, 1988)

RELIGION

Lettre ouverte aux catho-



Couverture du livre de Mgr Lefebvre: «Lettre ouverte aux catholiques perplexes».

liques perplexes, de Mgr Marcel Lefebvre.

S'appuyant sur l'enseignement constant de l'Église, Mgr Lefebvre offre un appui rassurant à tous les catholiques qui se demandent si une nouvelle religion s'installe.

(Albin Michel, 1985)

Ces livres sont disponibles à la Bibliothèque de Saint-Boniface

La Maîtrise de Fribourg au Manitoba

La connexion suisse a délivré!

«Tout a été de la partie, même le temps!» Marie Bosc, l'initiatrice de l'idée de faire venir une chorale suisse au Manitoba, est plus que satisfaite du résultat.

Du 6 au 13 août, les 51 personnes formant la chorale «La Maîtrise de Fribourg» ont donné quatre représentations: à Notre-Dame-de-Lourdes, à Sainte-Anne-des-Chênes et deux en plein air à Saint-Boniface.

«L'accueil à Notre-Dame-de-Lourdes a été formidable», souligne Marie Bosc. Et elle ajoute: «Au début du siècle, beaucoup de Suisses du canton de Fribourg sont venus s'établir à Lourdes. D'ailleurs, c'est à Notre-Dame-de-Lourdes qu'il y a le plus de Fribourgeois au Manitoba».



photo: Lucien Chaput

La Maîtrise de Fribourg sur le quai de la promenade Taché samedi 12 août. Une maîtrise, c'est une école de chant pour les enfants de choeur. Marie Bosc souligne. «Les jeunes sont vraiment soumis à leur directeur. On les a amené à Lourdes en autobus. Tout au long du trajet ils n'ont pas parlé. Ils savaient qu'ils devaient se préparer pour chanter à la messe en arrivant».

Alfred Monnin

Marie Bosc avait rencontré, lors d'un voyage en Suisse en 1984, le directeur de la Maîtrise de Fribourg. De là lui est venue l'idée de les inviter au Manitoba.

Un comité formé de Manitobains de descendance suisse avait été mis sur pied en 1988. Formé d'Alfred Monnin (président d'honneur), Marie Bosc (présidente), Monique Ayotte (née Charrière), Pauline Charrière, Christian Delaquis et Normand Dupasquier, le comité s'est mis à l'oeuvre pour trouver des commanditaires pour financer le projet.

«On a travaillé très très fort», affirme Normand Dupasquier. «L'une des grosses tâches, ça a été le financement. On a trouvé pour 4 000$ de commanditaires, ce qui nous a permis d'offrir des concerts gratuitement. Et l'Alliance chorale Manitoba nous a donné un solide coup de main à tous les niveaux».

«Ça a vraiment valu la peine», ajoute Normand Dupasquier. Ça a été un succès tant au niveau de la participation qu'au niveau financier.»

Peut-on s'attendre à d'autres concerts semblables l'été prochain? Réponse de Marie Bosc: «Ça serait beau, mais ça ne veut pas dire que ce sera nous! Même si ça a vraiment été une réussite».

Normand Dupasquier ajoute: «j'imagine que le prochain projet serait de leur rendre l'honneur. Ça serait bien d'envoyer les Blés au Vent en Suisse en 1991 (le 700e anniversaire de la Confédération helvétique). On va se donner deux ans pour le faire».

Lucien CHAPUT

250 000 visiteurs dès la première semaine

Le Folklo rame bien



photo: Philippe Descamps

Le French-cancan attire toujours autant de monde au Pavillon de la France.

Avec 250 000 visiteurs, la première semaine de Folklorama 89 est déjà la meilleure des 20 dernières années.

La progression du nombre de spectateurs se situe entre 3% et 4% par rapport à 1988. C'est moins que l'attente des organisateurs, mais plus que tout autre festival du genre en Amérique du Nord.

Traditionnellement, la deuxième semaine connaît une plus grande affluence. Il y a eu encore plus de files d'attente ces derniers jours notamment devant les pavillons ukrainien, juif et caraïbe.

Pour Gabriel Dufault, le coordinateur des pavillons : «Le niveau des spectacles est en nette progression», et ce grâce à un apport plus fréquent de troupes venant de l'extérieur. Si les ventes de boissons ont diminué (pour la sécurité routière ?), la nourriture et l'artisanat se sont mieux vendus.

Nathalie Gagné, responsable du pavillon canadien-français, est également satisfaite de sa semaine : «C'est un beau succès pour tout le monde et les jeunes en particulier. Une belle expérience.» Avec 12 000 visiteurs, le pavillon des Danseurs de la Rivière-Rouge a fait presqu'aussi bien que l'an passé. Les revenus devraient être de la même ampleur. 80 bénévoles ont participé au pavillon chaque soir.

Pour l'année du bicentenaire, le pavillon de la France, organisé par l'Union nationale française, a été repensé aux couleurs de la Révolution de 1789. Les sans-culottes républicains ont beaucoup de travail pour accueillir les sujets de sa majesté Elisabeth II, reine du Canada. Le mime Marc Bertrand a fait patienter la file d'attente dans la bonne humeur. Sur la scène jusqu'à samedi soir : Patricia Joyal, Philippe Pitre et le French-cancan.

Ph.D.

Les Rendez-Vous

CONCERTS

• ***Au programme du Mârdi Jazz***, le 22 août: Greg Lowe. Entrée gratuite.

• Les artistes invités sur la terrasse du CCFM: les 18 et 19 août, ***Nicole Lafrenière***. Du 23 au 26 août, ***Tête de pioche***.

• ***Laurent Roy et le groupe Serious Business*** donnent à la Galerie d'art de Winnipeg le dernier spectacle de la série «Jazz on the Rooftop», le 24 août à 19h. Billets: 5$ à la Galerie d'art, à Mary Scorer Books et aux comptoirs BASS.

• Récital d'orgue de ***Rick Morgan*** en l'église Saint Stephen's angle Broadway et Kennedy, le 23 août à midi. L'entrée est gratuite.

EXPOSITIONS

• A la galerie I du CCFM, ***«Violoneux»***, jusqu'au 20 août. A la Galerie II, jusqu'au 20 août, vente et exposition d'artisanat coréen. Échantillons de l'atelier de poterie du CCFM à la galerie I jusqu'au 20 août. Du 23 août au 30 septembre à la galerie I, ***«Artistes de chez-nous 1989»***. Du 24 août au 10 septembre à la galerie II, ***«Le petit bricoleur»***: exposition des oeuvres des ateliers d'été du CCFM.

• ***«Meditations on Banality»***, photos par David Hlynsky, jusqu'au 19 août à la Floating Gallery (218-100, rue Arthur, 942-8183).

• ***«A Summer Show»***: tableaux d'artistes locaux à la Medea Gallery jusqu'au 1er septembre. (132, rue Osborne, 453-1115).

• ***«Down to Earth: Pottery from Staffordshire»***: objets des XVIIIe et XIXe siècles, à la Galerie d'art de Winnipeg jusqu'au 17 septembre. (300, boulevard Memorial, 786-6641).

THÉÂTRE

• ***«Peter Pan»***, comédie musicale, est présentée au Rainbow Stage (parc Kildonan) jusqu'au 27 août, à 20h30 tous les jours et à 14h30 le dimanche. Billets: entre 2,75$ et 12,50$. Réservations: 985-6800.

• Le Chimes Dinner Theatre présente, dans la série «Chimes Strikes 12», ***«Women in Broadway»***, spectacle-cabaret, le 25 août à minuit. Aussi, ***«Peg of My Heart»*** revue musicale de Richard Hurst, tous les soirs jusqu'au 2 septembre. 2, place Lombard, 985-6200.



Le film soviétique «Rasputin» sera joué en prolongation d'une semaine au Cinéma 3, angle Sherbrook et Ellice.

ENFANTS

• ***Au Manitoba Children's Museum:*** jusqu'au 20 août, les jeunes peuvent fabriquer des sandales en carton en forme d'empreinte de dinosaure. Du 21 au 27 août: «Ptérranodons, ptérodactyles et cerfs-volants». Cerfs-volants, mobiles et créatures ailées en vedette durant cette dernière semaine des activités d'été du musée sur le thème des dinosaures. Heures d'ouverture, du lundi au samedi: 9h30 à 18h; dimanche et jours fériés: 11h à 18h. Entrée: gratuite/membre; 3$/enfant ou aîné; 4$/adulte. 109, avenue Pacific, 949-0109.

• Le 23 août à la ***Bibliothèque de Saint-Boniface***, atelier de bricolage à 14h. 131, boulevard Provencher (inscription: 986-4332).

CINÉMA

• ***«Rasputin: the True Story»*** *(soviétique, 1985)* Réalisé par Élem Klimov, ce film raconte les nombreux attentats à la vie de Rasputine, conseiller du tsar Nicholas. À cause de sa popularité, «Rasputin» est retenu pour une deuxième semaine au Cinéma 3 angle Sherbrook et Ellice, (783-1097). Entrée: 3$/étudiants et aînés, 1$/enfants, 4$/adultes.

TÉLÉVISION

• ***«Le faucon»*** *(français, 1983)*. Drame policier de P. Boujenah avec Grancis Huster, Guy Pannequin et Audrey Dana. Un policier déprimé par la mort de sa femme sort de sa torpeur pour prendre en chasse un meurtrier. Vendredi 18 août à 1h42, au Cinélune de Télé-métropole.



photo: Hubert Pantel

L'été des dinosaures se termine le 28 août au Manitoba Children's Museum (109, avenue Pacific).

• ***«Les fous de Bassan»*** *(canadien, 1986)*. Drame réalisé par Yves Simoneau. Avec Steve Banner, Bernard-Pierre Donnadieu, Charlotte Valandrey et Laure Marsac. Le vieux Steven Brown se souvient de cet été des années 30 où il est revenu dans son village sur une île du Saint-Laurent après cinq ans de pérégrinations. Aux Beaux dimanches de Radio-Canada, le 20 août à 20h50.

• ***«Tit-coq»*** *(canadien, 1952)*. Drame réalisé par Gratien Gélinas et René Delacroix. Avec Gratien Gélinas, Monique Miller, Clément Latour et Paul Dupuis. L'amour impossible d'un soldat canadien, orphelin de père et de mère, qui désire connaître les joies d'un véritable foyer. Lundi 21 août à 9h à Radio-Canada.

• ***«Le curé du village»*** *(canadien, 1949)*. Comédie dramatique réalisée par Paul Langlais. Avec Ovila Légaré, Paul Guèvremont, Lise Roy et Denis Drouin. À travers les problèmes quotidiens de son village, le curé de Saint-Vivien voit d'un oeil bienveillant l'idylle qui fleurit entre une orpheline et le fils du marchand général. Mardi 22 août à 9h, à Radio-Canada.

• ***«Anna Karénine»*** *(russe, 1984)*. Drame réalisé par Alexandre Zharki d'après le roman de Tolstoï. Avec Tatiana Samaïlova et Anastassia Vertinskaia. Une femme mariée tombe éperdument amoureuse d'un militaire russe. Mercredi 23 août à 23h, à Radio-Canada.

Une sélection de Colette BRIN

télé-horaire/été 89 — du lundi 21 au dimanche 27 août — Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

11h30 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
12h00 - PREMIÈRE ÉDITION
12h15 - CÔTÉ JARDIN
18h00 CE SOIR MANITOBA
21h00 - LE TÉLÉJOURNAL
21h25 - LE POINT
22h00 - LA MÉTÉO
22h05 - LES NOUVELLES DU SPORT

lun. 21 août

09h00 Cinéma
Ti-coq. Drame réalisé par Gratien Gélinas et René Delacroix. Avec Gratien Gélinas, Monique Miller, Clément Latour et Paul Dupuis (can. 52).
11h00 Madame Pepperpote
13h15 Dallas
14h15 Cinéma
Demain sera trop tard. Mélodrame réalisé par Mario Gariazzi. Avec Renato Castle, James Withmore, Marina Malfatti et Lee J. Cobb. Maria, une artiste de music-hall, a abandonné son mari et son enfant. Six ans plus tard le fils est atteint d'une maladie mortelle et désire revoir sa mère (ital. 75).
16h00 Fraggle Rock
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 D'une série à l'autre
Des grives aux loups
18h30 Les insolences d'une caméra
19h00 La loi de Los Angeles
20h00 Concert au parc
Concert populaire enregistré au Théâtre de Verdure du Parc Lafontaine de Montréal, avec l'Orchestre Métropolitain. Direction et animation: François Dompierre. Musiques populaires du temps des rois.
22h00 Côté Jardin
23h00 Les jeux du Canada
En provenance de Saskatoon.
0h00 Lord Mountbatten, Le dernier vice-roi
Drame biographique réalisé par Tom Clegg. Avec Nicol Williamson, Janet Suzman et Ian Richardson (dernière de 6).

mar. 22 août

09h00 Cinéma
Le curé du village. Comédie dramatique réalisée par Paul Langlais. Avec Ovila Légaré, Paul Guèvremont, Lise Roy et Denis Drouin (can. 49).
11h00 Bout d'Chou et Casse-Cou
13h15 Histoires de l'histoire
L'Alhambra. Documentaire réalisé par Miguel Lluch. L'Alhambra, en Espagne, est non seulement le plus beau mais aussi le plus ancien et le mieux conservé de tous les vieux palais arabes encore debout dans le monde.
14h15 Cinéma
Les enfants du divorce
16h00 Fraggle Rock
16h30 Au jeu
17h00 D'une série à l'autre
Les travailleurs de la mer Drame d'aventures réalisé par Edmond Sechan. Avec Julien Guyomar, Aurélien Recoing et Marie-Thérèse Relin (1re de 3). Le bateau diable. 1825.
18h30 Génies en herbe
Série internationale enregistrée au Sénégal. Rencontre entre le Canada et la Belgique.
19h00 Le Nord et le Sud
Saga réalisée par Richard T. Heffron d'après l'oeuvre de John Jakes. Prod. amér. (11e de 12).
20h00 Dallas
22h00 Côté Jardin
23h00 Les jeux du Canada
0h00 Les mantes religieuses. Drame réalisé par Jack Gold. Avec Cherie Lunghi, Jonathan Pryce et Carmen Du Sautoy (2e de 3).

merc.23 août

09h00 Cinéma
Le gros Bill Mélodrame réalisé par René Delacroix. Avec Ginette Letondal, Juliette Béliveau, Maurice Gauvin et Paul Berval. Un Franco-américain habite une vieille maison qu'il a héritée de son oncle. Il attire la sympathie par ses manières et sa prestance. Sa popularité auprès des jeunes filles porte ombrage à quelques coqs du village qui réussissent à l'incriminer dans une affaire de vol (can. 49).
11h00 Émission éducative Manitoba
Origines: Une Histoire du Canada. Cette série retrace l'histoire du Canada. (Pour jeunes, 6e et 12e années, immersion). (Les partenaires commerciaux).
13h15 Histoire de l'histoire
Trois châteaux du Portugal Les châteaux des Maures, de Pena et de Queluz: trois châteaux du Portugal où la petite et la grande histoire ont laissé bien des traces.
14h15 Le temps de vivre
15h45 Aujourd'hui en France
Reportages sur la France.
16h00 D'une série à l'autre
Les travailleurs de la mer (2e de 3). L'écueil
17h00 Fraggle Rock
18h00 Baseball des Expos
Au Stade Olympique de Montréal, les Dodgers de Los Angeles visitent les Expos.
20h30 Festival international de jazz
22h00 Les jeux du Canada
23h00 Cinéma
Anna Karénine Drame réalisé par Alexandre Zharkhi d'après le roman de Tolstoï. Avec Tatiana Samaïlova et Anastassia Vertinskaia (russe 84).

jeudi 24 août

09h00 Cinéma
Le père Chopin Comédie sentimentale réalisée par Fédor Ozep. Avec Pierre Dagenais, Janine Sutto, Albert Duquesne et Ginette Letondal. Deux frères se retrouvent après cinquante ans de séparation. Deux mondes se trouvent alors en confrontation: celui de la pauvreté et celui de la richesse (can. 44).
11h00 Jumeau, Jumelle.
12h45 Rock, pop et relax Présentation des meilleurs talents francophones dans tous les genres de musique populaire. Anim. René Cormier. Réal. Maurice Olsen, CBAFT-Moncton. Inv. Sylvie Martin et Louis G. Cyr. Dernière.
13h15 Histoires de l'histoire
14h15 Cinéma
Monsieur St-Ives Drame réalisé par J. Lee Thompson. Avec Charles Bronson, John Houseman, Harry Guardiono et Jacqueline Bisset (amér. 76).
16h00 Fraggle Rock
16h30 Il était une fois...L'homme.
17h00 D'une série à l'autre
Les travailleurs de la mer (dern. de 3). L'océan.
18h30 Les Grands Films. L'oeil du Tigre (Rocky III)
22h00 Le monde du vélo
22h05 Les jeux du Canada
23h05 Côté Jardin: Festival des films du monde. Anim. Jacques Boulanger, Chantal Jolis et René Homier Roy.
23h25 Cinéma
Silence mon amour (Voices) Drame réalisé par Robert Markowitz. Avec Michael Ontkean, Amy Irving et Alex Rocco (amér. 79).

vend. 25 août

09h00 Cinéma
Aurore, l'enfant martyre Drame réalisé par Jean-Yves Bigras. Avec Yvonne Laflamme, Lucie Mitchell et Paul Desmarteaux. Cas démentiel d'une marâtre qui inflige différentes tortures à la fille de son mari (can. 52).
11h00 La vallée secrète
13h15 Télé-feuilleton.
Mussolini et moi. Biographie réalisée par Alberto Negrin. Prod. franco-italienne (4e de 5).
14h15 Cinéma
Amos Drame sentimental réalisé par Michael Tuchner. Avec Kirk Douglas, Elizabeth Montgomery et Dorothy McGuire (amér. 85).
16h00 Fraggle Rock
16h30 Exploration, sports et loisirs.
Série sur les sports et divertissements que pratiquent divers peuples.
17h00 D'une série à l'autre.
Le sang des autres Drame de guerre réalisé par Claude Chabrol d'après le roman de Simone de Beauvoir.
18h30 Vidéo club
19h00 Cinéma
L'oeil du témoin (Eye Witness) Drame policier réalisé par Peter Yates. Avec William Hurt, Sigourney Weaver et Christopher Plummer (amér. 81).
22h10 Les jeux du Canada
23h10 Côté Jardin: Festival des films du monde
23h40 Cinéma
Festival Alain Delon. Parole de flic. Drame policier réalisé par José Pingeiro. Avec Alain Delon, Jacques Perrin et Fiona Genin (fr. 85).

sam. 26 août

8h00 Astro, le petit robot
9h00 Tom et Jerry
9h30 Les Nouvelles aventures de Popeye.
10h00 Signé Cat's Eyes
10h30 Lucky Luke
11h00 Les jeux du Canada
12h00 Challenge Player's Ltée. Demi-finale du tournoi de tennis féminin à Toronto.
15h00 Visons d'ici
Le tombeau de glace Documentaire réalisé par Nicholas Bakyta. Récit des étonnantes découvertes de l'anthropologue Owen Beattie à l'île de Beechey dans les Territoires du Nord-Ouest (can.).
17h00 Le Téléjournal
17h10 Coté jardin.
17h30 Samedi de rire
Inv.Gerry Boulet
18h30 Cinéma spécial
L'étalon noir (The Black Stallion) Comédie dramatique réalisée par Carroll Ballard. Avec Kelly Reno, Mickey Rooney et Teri Garr. À la suite d'un naufrage, un garçon se retrouve sur une île déserte avec un étalon noir (amér. 79).
21h00 Le Téléjournal
21h20 Les Nouvelles du sport
21h35 Les jeux du Canada
Cérémonies de clôture
22h55 Coté jardin: Spécial festival des films du monde
23h15 Télé-sélection
Loin de la terre (Outland) Drame de science-fiction réalisé par Peter Hyams. Avec Sean Connery et Frances Sternhagen (amér. 81).

dim. 27 août

8h00 Astro, le petit robot
9h00 Tom et Jerry
9h30 Le petit castor
10h00 Le Jour du Seigneur
Messe célébrée à Welland en Ontario par P. Roger Rouleau, o.f.m.
11h00 D'hier à demain. Claude Chabrol Documentaire réalisé par Noël Alpi. Diverses personnalités reliées au monde du cinéma brossent un portrait du cinéaste Claude Chabrol, l'un des chefs de file de la nouvelle vague (fr. 85). (Dernière).
12h00 Autosport Molson Grand Prix de Formule I en provenance de Belgique et course de Formule Indy en provenance de Long Pond.
13h00 Challenge Player's Ltée
Finale du tournoi de tennis féminin à Toronto.
15h00 Court métrage
15h30 Rencontres
16h00 Second regard.
17h00 La semaine verte
18h00 Le Téléjournal
18h02 Coté jardin: Spécial festival des films du monde
18h30 Le Rêve californien
19h30 Granby, fais-moi chanter. Spectacle enregistré au théâtre Palace de Granby en 1988 pour célébrer le 20e anniversaire du Festival national de la Chanson de Granby. Inv. Fabienne Thibeault, Jean Leloup, Sylvie Bernard, Luc de Larochellière, Marie-Denise Pelletier, Lina Boudreau et Caroline Harvey.
20h30 Les beaux dimanches.
Travelling avant Drame réalisé par Jean-Charles Tacchella. Avec Thierry Frémont, Ann-Gisel Glass, Simon de la Brosse et Sophie Minet. Dans le Paris d'après-guerre, trois jeunes deviennent amis grâce à leur passion du cinéma. Ils imaginent comment les grands cinéastes mettraient en scène leur vie et rêvent de fonder un ciné-club (fr. 87).
22h40 Le Téléjournal
23h00 Les nouvelles du sport
23h15 Coté jardin
23h40 Ciné-club
Madame de... Comédie dramatique réalisée par Max Ophuls. Avec Danielle Darrieux, Charles Boyer et Vittorio de Sica (fr.-it. 53).



POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DE COMMUNICATIONS AU 786-0249

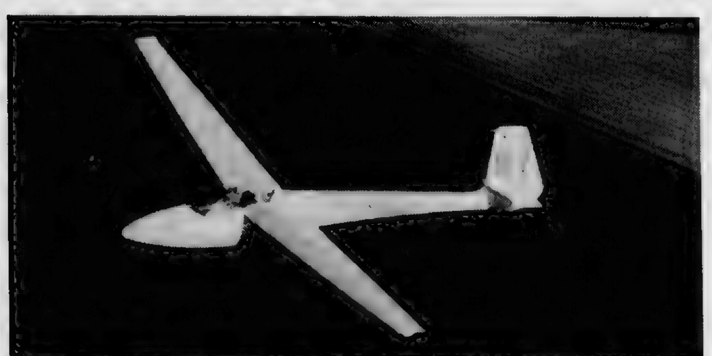
Des avions sans moteur dispendieux

Les planeurs sont réellement des avions sans moteur. Ils ont un tableau de bord et un train d'atterrissage. Il y a 4 classes de planeurs: classe de plaisance *(sports class)*, classe standard *(standard class)*, classe de 15 mètres *(15-meter class)* et la classe ouverte *(open class)*.

Les planeurs de plaisance sont faits de bois ou de toile ou autre matériel. Ils coûtent dans les environs de 20 000$ (1 place). Pour les planeurs de compétition, on peut aller de 35 000$ à 40 000$ pour des avions de 1 ou 2 places. Ces planeurs sont habituellement faits de matériaux plus dispendieux.

Il y a seulement 2 clubs de vol à voile au Manitoba: Le Winnipeg Gliding Club (environ 60 membres) et le Swan River Gliding Club (environ 10 membres). Quand on est membre d'un club, on peut louer un planeur à 25¢ la minute. Les cadets de l'air font de l'entraînement seulement.

K.B.



Jean Audette, ingénieur électrique pour le Ministère de la défense, dans son planeur. Il a acheté l'avion d'occasion en 1977 pour 13 000$. «Quand on peut trouver un thermique qui nous fait monter à 500 pieds la minute, on est content!»

Jean-Vianney Audette, pilote de planeur

Sauter d'un nuage à l'autre

Le grand but du vol à voile (gliding) est d'aller d'un nuage à l'autre dans un avion sans moteur! En fait, les planeurs se servent des colonnes d'air ascendantes ou des thermiques pour gagner en altitude, et tous les thermiques se terminent en nuages.

«On est content quand on peut trouver un thermique qui nous permet de monter de 500 pieds à la minute! On suit un mouvement circulaire ascendant pour monter le plus haut possible. Ensuite il faut trouver un autre thermique», explique Jean-Vianney Audette, qui fait du vol à voile depuis 1971.

«Le meilleur temps pour faire du vol à voile, c'est en mai et juin. L'atmosphère est moins stable. L'air en-haut est froid, et les bulles d'air chaud aident à monter», continue le natif d'Assiniboia en Saskatchewan.

«En Saskatchewan, les conditions pour le vol à voile sont meilleures. Au Manitoba, les grands lacs ont des effets néfastes sur les courants.»

Le Manitoba est à 800 pieds au-dessus du niveau de la mer. Les lois de l'aviation indiquent qu'il est permis d'aller jusqu'à 10 000 pieds sans oxygène. Plus haut, jusqu'à 12 500 pieds, on peut rester seulement une demi-heure, et plus haut encore, il faut de l'oxygène. La loi sur le vol à voile en Amérique interdit aussi d'aller dans les nuages à cause du risque de collisions.



photo: Karine Beaudette

Jean Audette fait du vol à voile depuis 1971. A côté de lui se trouve le tableau de bord de son planeur, une pièce qui coûte 6 000$.

«Les buts de planer, c'est de rester dans l'air le plus longtemps qu'on peut ou qu'on veut en utilisant les courants. Aussi, c'est de rester aussi haut qu'on peut. L'avion remorque nous tire jusqu'à 2 000 pieds et là on décroche.»

«Pour le vol à voile compétitif, l'objectif est de rejoindre une destination et de revenir ou de suivre un trajet prédéterminé. Pour que le vol soit reconnu, il faut avoir des preuves. Soit qu'on prenne des photos, soit qu'on se serve d'un barographe, qui enregistre l'altitude.»

Jean Audette s'est intéressé au sport en 1947. Il avait lu un article dans un «Popular Science» quand il était étudiant au Collège de Gravelbourg. Il avait été fasciné mais il n'a pas poursuivi. En 1971, quand Jean Audette est arrivé à Winnipeg, il a vu une annonce publicitaire qui parlait de planeurs. Il a redécouvert son intérêt.

«Pour devenir pilote, il faut un entraînement avec un club de vol à voile ou avec les Cadets des Forces armées, toujours sous la surveillance du Ministère des transports. Il faut faire 40 vols avec un instructeur avant de pouvoir voler solo.»

«Après 5 heures de vol solo, on peut obtenir sa licence de pilote du Ministère des transports. Il faut passer un examen médical chaque 5 ans. Il n'y a pas d'âge limite pour faire du vol à voile pourvu qu'on ait la santé.»

«Au début, on reste près de l'aéroport au cas où on ne trouverait pas de thermiques. Mais on ne veut pas atterrir; on veut se rendre à destination!»

Karine BEAUDETTE

Saviez-vous que...

Les drogues légales font des ravages

• L'abus d'alcool est de loin la forme d'abus la plus répandue dans notre société. C'est aussi la plus nuisible à la santé, selon Santé et Bien-être Canada;

• Au Canada en 1981, 91 millions de dollars ont été dépensés en annonces publicitaires pour des boissons alcoolisées; 24,3 millions pour le tabac; et 22 millions pour des produits contenant de la caféine (café, thé, cola, chocolat);

• Près d'un tiers des messages publicitaires diffusés à la radio ou à la télévision, ainsi que dans des revues ou des journaux, servent à promouvoir l'usage de drogues légales d'une façon ou d'un autre.

C.B.

Du fond du coeur et de la Forêt-Noire:

Salut tout le monde!

Sécurité, sécurité. On a beau être journaliste et circuler en autobus militaire, on ne rentre pas à la base canadienne de Baden-Sölligen sans montrer patte blanche. Même Marcel Gauthier, pourtant déjà aussi populaire que les tous nouveaux CF-18, doit épingler son badge.

Sacré Marcel! Gros sourire de bonne humeur. Depuis un an et demi qu'il est directeur du Réseau des Forces canadiennes en Allemagne, l'ancien animateur de Radio-Réveil à CKSB n'a pas eu l'occasion de rencontrer beaucoup de Manitobains.



photo: Bernard Bocquel

Marcel Gauthier, entouré de sapins et de CF-18, à la base canadienne de Baden-Söllingen en Allemagne de l'Ouest. Le patron du Réseau des Forces canadiennes *(radio et télé)* dirige 9 permanents et une trentaine de bénévoles chargés de divertir et d'informer en français et en anglais les 20 000 Canadiens qui demeurent en Allemagne *(militaires, personnes à charge et civils).*

-«Bon. Si j'ai bien compris, tu fais partie d'un groupe de journalistes d'hebdomadaires qui étudient comment fonctionne l'OTAN et tu visites les bases canadiennes pour mesurer l'implication du Canada...» (*)

-«...Et je m'en serais voulu de ne pas prendre de tes nouvelles, histoire de rappeler ton bon souvenir à tes fans du Manitoba. Tu peux nous trouver un petit coin pour une entrevue?».

Autorisation du colonel commandant la base. Petit coin tranquille avec mobilier hétéroclite. Une grosse voix rayée de haut-parleur raconte un futur rendez-vous communautaire. Les aviateurs sont habitués à tendre l'oreille: les crédits limités servent à moderniser l'équipement militaire, pas les systèmes de son.

Marcel Gauthier s'allume une troisième cigarette. «Les militaires, c'est vraiment une famille. Une personne n'est jamais en peine. J'ai été militaire en Allemagne entre 1963 et 67. Du point de vue esprit, rien n'a changé. C'est comme si je n'avais jamais quitté».

«Il ne me manque absolument rien. Rien, rien. Tu sais, à 18 ans, j'ai quitté Lorette pour Saint-Boniface sans problème. Je me sens chez moi là où j'accroche mon chapeau!».

Pour tout dire, Monsieur «Salut tout le monde!» a son chapeau tellement bien enfoncé dans les sapins de l'idyllique Forêt-Noire qu'il annonce avec plaisir qu'il restera au moins une troisième année, jusqu'en décembre 1990.

«J'ai toujours été capable de m'ajuster»

«On est en paix, ici. Évidemment, c'est une vie de paix en sursis: je sais fort bien que mon séjour sera de 5 ans au maximum. Mais ma femme et moi on saura se préparer pour retourner. J'ai pas d'inquiétude, j'ai toujours été capable de m'ajuster».

Marcel Gauthier allume une quatrième cigarette en demandant combien son vice lui coûterait par paquet au pays.

«J'ai entendu que les cigarettes avaient encore augmenté. Ça a plus de bon sens! Ici, c'est au moins encore abordable».

Ce qui devient moins abordable pour des Canadiens, par contre, c'est la vie en général.

«Dans les 60, on se sentait riche. Aujourd'hui, ça coûte cher en Europe. A Baden-Baden, on est très près de plusieurs pays. C'est un très bon atout pour les loisirs, mais il faut toujours regarder l'aspect financier de près».

Attention: n'allez surtout pas croire que le Grand Marcel veut vous décourager d'aller lui rendre visite.

«Ce sont tous des êtres humains»

«Si des amis ou des auditeurs songent à venir en Europe, ils seront toujours les bienvenus. On sautera dans la voiture, on se promènera en Forêt-Noire, on rencontrera des gens...»

Petite pause. Cette fois, la cinquième cigarette va attendre.

«...Je crois que dans cette région ici, il existe un sentiment de communauté. Quand je pense à mon chez-nous, à Lorette, je sais que les gens se sentiraient chez-eux, même si la culture est différente».

«Ils réaliseraient que le monde, qu'il soit allemand, français, belge, eh bien que ce sont tous des êtres humains. Et qu'il est possible d'être chez-soi n'importe où sur la planète. A condition d'arriver avec le coeur et l'esprit ouverts».

«La communauté, c'est le monde entier. Ce sont les humains qui mettent des barrières. Ici, après 2, 3, 4 ans, une personne peut retourner au Canada en ayant ressenti une découverte: les distances, aujourd'hui, ça compte pour rien».

Merci Marcel, je vais essayer de transmettre. Emploi du temps chargé. Départ précipité, mais en bon ordre, de la base de Sölligen. Coup d'oeil du Manitobain sur le ciel de juin: temps gris depuis hier. Un silence. Puis un sourire sans hésitation:

«...Tu sais, si je manque de quoi, c'est bien le beau ciel bleu du Manitoba! Oui, le ciel bleu du Manitoba...»

Bernard BOCQUEL

(*) Voyage organisé par les soins du ministère des Affaires extérieures dans le cadre du 40e anniversaire de la fondation de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN-NATO). Cette alliance lie 14 pays européens aux États-Unis et au Canada.

Militaire rime avec communautaire:

Les bénévoles font la différence

Les bénévoles jouent un rôle clé pour que le Réseau des Forces canadiennes reste en prise directe avec les intérêts des 20 000 Canadiennes et Canadiens qui vivent en Allemagne.

Marcel Gauthier, le directeur des deux radios et des deux télés *(françaises et anglaises)* souligne que la trentaine de volontaires «offrent le cachet militaire spécial» qu'un animateur professionnel peut difficilement donner.

L'ancien animateur du matin à CKSB propose la comparaison suivante, inspirée de son expérience manitobaine: «En quelque sorte, le professionnel, c'est le Québécois, et le bénévole, c'est le Franco-Manitobain».

Des réactions d'auditeurs, Marcel Gauthier n'en manque jamais. «Nous vivons avec la communauté que nous desservons. Je fais pas plus de trois pas et je reçois un commentaire».

Les émissions sont-elles suivies? «Un récent sondage indique que 92% des militaires écoutent la radio. Pour la télé, 78% des anglophones regardent la chaîne anglaise, 45% des francos la chaîne française». *(L'explication de la différence est simple: la «concurrence» des télés françaises, facilement captables en Forêt-Noire).*

Lorsqu'il a quitté CKSB voilà un an et demi, Marcel Gauthier n'avait pas encore occupé des fonctions d'administrateur. «Quand on devient employeur plutôt qu'employé, on commence à voir les choses d'un autre oeil. J'avoue que j'ai eu des moments professionnels difficiles».

Ses conclusions? «Il faut que l'employé soit au courant de ce que pense le patron pour pouvoir donner son meilleur rendement et pour que l'équipe soit unie».

Le micro lui manque-t-il? «Durant ma période d'apprentissage, je ne me suis pas posé la question. Là, un peu, oui. J'aimerais en tout cas garder le pouls du micro».

B.B.

A.C.F.A. régionale de Calgary

Nous sommes à la recherche d'une personne pour superviser le «Salon du livre» de l'ACELF pour une période de trois mois.

Exigences:

- personne dynamique
- entrepreneur
- capable de travailler en équipe
- très bonne connaissance de la langue française écrite et parlée
- intérêt marqué pour la littérature
- connaissance de l'anglais serait un atout

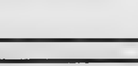
Salaire à négocier

Date limite: 25 août 1989

Faites parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

A.C.F.A. régionale de Calgary
#305, 902 - 11e avenue S.O.
Calgary (Alberta)
T2R 0E7

Pour plus amples informations, s.v.p. téléphoner au (403) 228-4095.





DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE Nº 4

recherche

des auxiliaires à l'enseignement pour aider les élèves ayant des besoins spéciaux aux niveaux élémentaire et secondaire dans les écoles françaises et d'immersion.

On vous demande de prendre contact par écrit avec:

Madame Jeannette Fillon-Rosset
Coordonnatrice, Programmes Spéciaux
Division scolaire de Saint-Boniface nº 4
50, chemin Monterey
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1X1

Division scolaire Norwood Nº 8

La Division scolaire de Norwood est à la recherche d'auxiliaires à temps plein et à demi-temps pour l'école d'immersion (3 à 9) et l'école française (M à 12).

Veuillez faire parvenir votre demande et curriculum vitae au:

Directeur général-adjoint
Division scolaire de Norwood Nº 8
200, chemin St. Mary's
Winnipeg (Manitoba)
R2H 1H9

CKSB

recherche

reporter/rédacteur

Chargé de la préparation et de la présentation de la revue de presse à l'émission Radio-Réveil et de l'exécution de toutes les tâches de reportage et/ou de rédaction de nouvelles.

Doit détenir un diplôme universitaire et avoir trois années ou plus d'expérience dans le domaine journalistique ou dans un domaine connexe.

Poste temporaire du **5 septembre 1989 au 3 juin 1990**, du lundi au vendredi de 05h00 à 13h00.

Salaire selon la convention collective.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Nadine Bouché au 786-0240, avant 13h00.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae **avant le 21 août** à:

René Fontaine
CKSB
607, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W2

Les pratiques de Radio-Canada sont conformes à la Loi sur l'équité en matière d'emploi.



Radio-Canada
CKSB / Manitoba

CKSB

recherche

Commis de bureau à temps partiel

Chargé(e) d'exécuter les tâches habituelles d'un emploi de bureau.

Exigences: détenir un diplôme d'études sedondaires et avoir un certificat d'une école commerciale ou l'équivalent.

Poste temporaire du **15 septembre 1989 au 3 juin 1990**, du lundi au vendredi.

Salaire selon convention collective.

Faire parvenir votre curriculum vitae et/ou remplir un formulaire d'offre de service, **avant le 21 août.**

Adresser à:

René Fontaine
CKSB
607, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W2

Les pratiques de Radio-Canada sont conformes à la Loi sur l'équité en matière d'emploi.



Radio-Canada
CKSB / Manitoba

Réceptionniste, commis de bureau

Une personne avec expérience est requise pour s'occuper d'un tableau de distribution d'appels téléphonique et pour du travail général de bureau dans un milieu d'informatique très avancée.

La personne doit être capable de travailler efficacement sous pression, surtout au tableau de distribution d'appels téléphoniques, et doit aussi avoir de l'expérience dans l'informatique.

Des connaissances en comptabilité seraient un atout.

Envoyer votre curriculum vitae à:

Freshwater Fish
Marketing Corp.
Personnel Dept.
1199 Plessis Road
Winnipeg, Manitoba
R2C 3L4

Servico Limitée filiale en propriété exclusive de Petro-Canada Inc., offre une occasion unique à une personne dynamique capable de gérer un POSTE D'ESSENCE/DÉPANNEUR/LAVE-AUTO dans la région de Winnipeg.

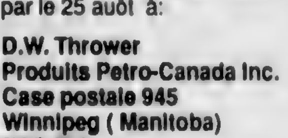
DIRECTEUR

Nous sommes à la recherche d'une personne ayant des talents de gestionnaire et aimant le contact avec le public. Une formation spécialisée sera assurée. Le centre à gérer comprend un clot de ravitaillement libre-service/avec service et un dépanneur. La préférence sera accordée aux personnes qui ont une expérience de la gestion d'un magasin de dépannage ou d'un lave-auto.

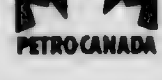
Le(la) candidat(e) retenu(e) sera entièrement responsable de l'exploitation, notamment de la mesure du rendement, du contrôle des quantités vendues et des frais, et de l'entretien technique et esthétique.

Servico offre d'excellentes possibilités d'avancement ainsi qu'un régime complet d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae par le 25 août à:



D.W. Thrower
Produits Petro-Canada Inc.
Case postale 945
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2T3





PLURI-ELLES (MANITOBA) INC.

est à la recherche d'une

coordinatrice

Projet de recherche et développement en Alphabétisation française au Manitoba

RESPONSABILITÉS:

- dresser un portrait d'alphabétisation simple et fonctionnelle
- analyser les besoins spécifiques dans la communauté franco-manitobaine en matière d'alphabétisation
- faire une recherche des ressources et modèles andragogiques utilisés dans les communautés canadiennes-françaises en milieux minoritaires
- développer un modèle de cours d'alphabétisation

QUALIFICATIONS:

- avoir une bonne connaissance en éducation des adultes
- avoir de l'initiative et des capacités d'organisation et de recherche
- être une personne avenante et dynamique possédant du leadership
- capacité de communiquer efficacement, oralement et par écrit en français et en anglais
- bonne connaissance du milieu franco-manitobain

ENTRÉE EN FONCTIONS: dès que possible

SALAIRE: à négocier

Faites parvenir votre curriculum vitae, avant le 22 août 1989 à la:

Directrice
Pluri-elles (Manitoba) Inc.
203-210, rue Masson
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H4

APPEL D'OFFRES

Pour la livraison de boissons alcoolisées dans la ville de Brandon

La Société des alcools du Manitoba recevra des soumissions relativement à la livraison de boissons alcoolisées du centre de distribution de la Société aux consignataires désignés de la ville de Brandon.

Les personnes qui désirent présenter des soumissions peuvent assister à une réunion d'information **le 22 août 1989**, à 13h, au bureau 312 de l'édifice provincial, 340, 9e Rue, Brandon (Manitoba).

Les soumissions doivent parvenir au bureau de la Société des alcools de Brandon avant midi, le jeudi **31 août 1989**. Toutes les soumissions doivent être présentées sur les documents fournis par la Société des alcools du Manitoba.

Les soumissions seront décachetées en public le jeudi 31 août 1989 à 13h, au bureau 312 de l'edifice provincial de Brandon (Manitoba).

Ne seront prises en considération que les soumissions présentées par les transporteurs disposant des installations et de l'équipement appropriés pour fournir les services exigés.

La Société ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions.

Pour vous procurer une trousse de renseignement, veuillez vous adresser à l'une des personnes suivantes:

Monsieur Ron Clark,
superviseur du district
Société des alcools
du Manitoba
Angle de la 10e Rue et
de l'avenue Victoria
C.P. 397
Brandon (Manitoba) R7A 5Z2
(204) 726-3900

Monsieur Bob Durward
Contremaître général
du centre de distribution
Société des alcools
du Manitoba
1555, place Buffalo
C.P. 1023
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2X1
(204) 474-5622

EMPLOIS

Division scolaire Norwood No 8

L'École Queen Elizabeth *(immersion 3 à 9)* est à la recherche d'**un(e) auxiliaire au professeur.**

Veuillez faire parvenir votre demande et curriculum vitae **avant le 30 août 1989** au:

Directeur
École Queen Elizabeth
363, promenade Enfield
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 1C6

MANITOBA ARTS COUNCIL



CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA

Automne et Hiver 1989

Programmes de subvention et envoi des demandes - Dates limites

1er septembre 1989

Aide à l'organisation d'expositions
Programme «Accès»
Programme «InnovArts», volets «A» et «B»
Subventions aux arts du spectacle
Subventions aux chorégraphes de studios indépendants - Ateliers
Commande d'oeuvres de compositeurs
Présentation d'oeuvres de compositeurs
Subventions aux écrivains, volets «A» et «B»
Subventions aux théâtres indépendants

15 septembre

Subventions aux arts visuels
Subventions aux projets d'arts visuel
Subventions aux artisans individuels

1er octobre

Subventions aux productions cinématographiques et magnétoscopiques
Subventions aux projets cinématographiques et magnétoscopiques

1er novembre

Aide à la publication de périodiques
Programme d'aide à la rédaction et à ses collaborateurs
Programme des artistes à l'école - demandes des artistes

1er décembre

Fonds manitobain de financement des arts par le jeu, programme «A»

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le bureau suivant:

Conseil des Arts du Manitoba
93, avenue Lombard, bureau 525
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3B1
No de téléphone: 945-2237

Des événements à signaler? Composez le 237-4823

La Société Franco-Manitobaine

est à la recherche

d'un(e) secrétaire

Fonctions:

- assurer le secrétariat de plusieurs agents de développement;
- dactylographier des documents de travail et rapports;
- classement;
- travail général de bureau.

Qualifications:

- bilingue (français et anglais)
- bonnes connaissances grammaticales
- connaissance et utilisation du programme «Word Perfect» serait un atout.

Salaire: négociable suivant les qualifications

Entrée en fonction: le 1er septembre 1989

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ou entrer en communications avec:

Jacqueline Thioux, adjointe à l'administration
212-383, boulevard Provencher (C.P. 145)
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone: 233-4915

Une dynamique entreprise d'arts graphiques est à la recherche d'un(e)

REPRÉSENTANT(E), SERVICE À LA CLIENTÈLE

Fonctions

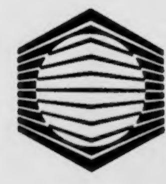
-Organiser et mettre en oeuvre un nouveau système de télémarketing et suivre en permanence des comptes importants.
-Se renseigner sur les aspects techniques des produits en vente et transmettre ces renseignements aux Services publicité et marketing.
-Assurer le service à la clientèle général, appels téléphoniques, accueil, démonstrations et foires commerciales.
-S'acquitter de toute autre tâche connexe.
-Se deplacer de temps à autre.

Exigences

-Bilinguisme exigé. Parfaite connaissance du français et de l'anglais écrits et parlés.
-Etudes secondaires ou l'équivalent. La formation universitaire est considérée comme un atout.
-Entregent, sens de la communication et de l'organisation.
-La connaissance de programmes machines (traitement de texte ou mise en page, par exemple) est un atout.
-Expérience de télémarketing: utile mais non indispensable.

Faites parvenir votre curriculum vitae et vos exigences salariales à:

Mme Louise Malo
Discovery Canada Merchandisers Ltd.
311, Saulteaux Crescent Winnipeg (Manitoba) R3J 3C7



La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.

est à la recherche d'une personne pour remplir le poste de

réceptionniste/commis-dactylo

Fonctions:

- réception
- dactylographie, traitement de texte
- classement
- distribution du courrier interne

Qualifications:

- bonne connaissance du français et de l'anglais, oraux et écrits
- accueillant(e)
- belle personnalité
- bonne connaissance d'un système de traitement de texte (expérience au Micom 3004 ou avec Word Perfect, un atout)
- rapidité de frappe requise - 45 à 50 mots à la minute

Salaire:

- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur
- Pleine participation aux avantages sociaux

Entrée en fonctions:
Aussitôt que possible

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature le plus tôt possible en faisant parvenir son curriculum vitae, avec la mention «Personnel et confidentiel» à:

Madame Gisèle Dearborn
La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.
C.P. 68
605, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Nécrologie



BERNARD MARCEL VRIGNON

Le samedi 5 août 1989 à l'Hôpital Général Saint-Boniface, Bernard Vrignon, âgé de 62 ans, époux de Georgette (Savoie), est décédé paisiblement, entouré de sa famille.

Prédécédé par ses parents, Aimé et Marie, un frère Roger, une belle-soeur Marcelle, il laisse dans le deuil outre son épouse Georgette, deux filles, Hélène et son époux Jean-Marc Marion, Madeleine et son époux Gary Tessier, trois fils: Philippe et son épouse Lynne Therrien, Raymond et Jacques, six petits-enfants, Dominique, Denis, Sébastien, Nadia, Benoit et Françoise; deux frères Gilbert et Fernand de Woodridge, ainsi que de nombreux parents et amis. Il était employé à la Société Radio-Canada depuis 35 ans.

La messe de la résurrection fut célébrée le mercredi 9 août à 19h30 en l'Église des Saints-Martyrs-Canadiens. La famille remercie les concélébrants, les abbés Fernand Desjardins, Maurice Deniset-Bernier et Louis Laurencelle ainsi que la chorale des Saints-Martyrs.

Le jeudi 10 août les prières eurent lieu à 11h00 à l'église Saint-Alexandre de Woodridge suivies de l'inhumation au cimetière local.

Sincères remerciements au Docteur Nicole Caron-Boulet et au personnel de l'aile 6A à l'Hôpital Général Saint-Boniface, aux dames responsables des goûters ainsi qu'à tous les parents et amis pour leurs prières et leur soutien. La direction des funérailles fut confiée au Salon Mortuaire Desjardins.



La Fédération provinciale des comités de parents

est à la recherche d'un(e)

coordonnateur(trice)
(poste à plein temps)

Cette personne sera mise au service des comités de parents du secteur des écoles publiques et aura comme mandat de:

- agir comme personne ressource auprès des comités de parents;
- aider les comités de parents à mettre sur pied le modèle de fonctionnement tel qu'adopté par l'assemblée générale, le 18 mars dernier;
- coordonner les activités déterminées par les responsables de secteur au niveau des comités de parents;
- fournir aux comités de parents les outils nécessaires pour faciliter leurs interventions;
- être le lien administratif entre la F.P.C.P. et les comités de parents.

Conditions d'admissibilité:

- excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite;
- bonne connaissance du système éducatif manitobain;
- doit pouvoir se déplacer en milieu rural et urbain;
- facilité de communication;
- doit pouvoir travailler en soirée et en fin de semaine.

Salaire: à négocier

Date d'entrée en fonctions: à déterminer

Si vous êtes intéressé à ce poste, veuillez faire parvenir votre demande avant **le 21 août 1989** à:

La Fédération provinciale des comités de parents
169, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T3

Offre d'emploi

Journaliste

Fonctions: Responsable du contenu rédactionnel d'un journal communautaire hebdomadaire. Correction d'épreuves, rédaction des nouvelles des correspondants, traduction.

Qualifications: Diplôme en journaliste préférable mais non obligatoire. Excellente connaissance du français parlé et écrit. Connaissance de l'anglais. Connaissance en informatique (traitement de texte sur système McIntosh un atout).

Salaire: à négocier

Entrée en fonction immédiatement

Endroit: Iroquois Falls

La demande d'emploi doit être accompagnée d'un curriculum vitae et soumise le plus tôt possible à :

Madeleine Houde
La Boîte à Nouvelles
C.P. 1268
665, avenue Synagogue
Iroquois Falls «A» (Ontario)
P0K 1G0
(705) 232-522

Double anniversaire à Saint-Joseph

«Je baptise les bébés des gens que j'ai baptisés»

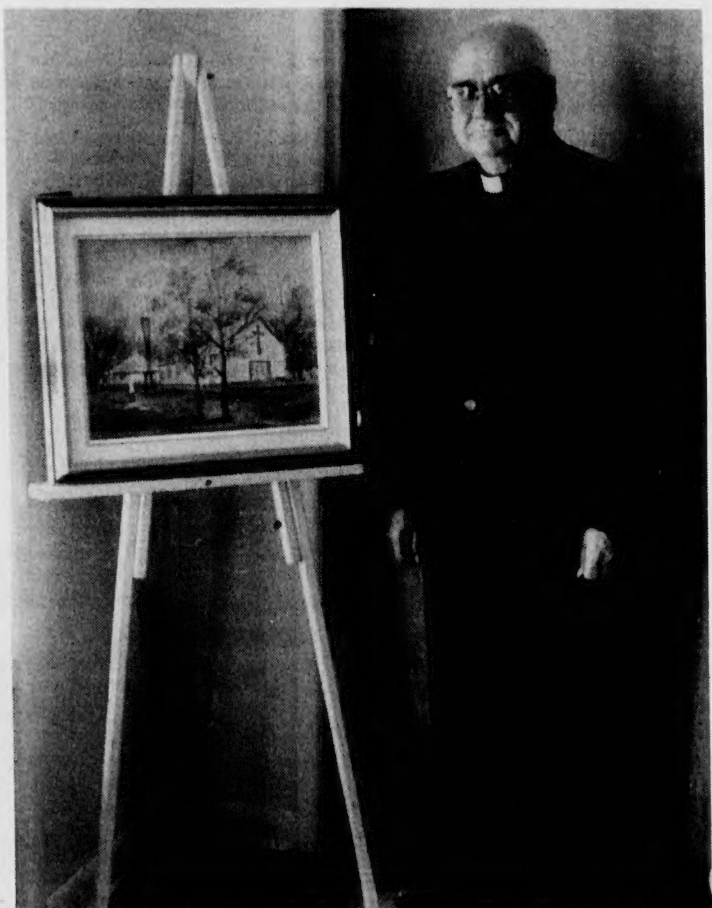


photo: Karine Beaudette

L'abbé Louis Morin, à côté de la peinture que la paroisse de Saint-Joseph lui a présenté pour son 25e anniversaire comme curé de Saint-Joseph.

La paroisse de Saint-Joseph a fêté deux événements le 13 août: le centenaire du baptême de la cloche et le 25e anniversaire de l'abbé Louis Morin comme curé de Saint-Joseph.

La cloche a été baptisée Marie-Joseph-Alexandre-Nazaire par Mgr Taché le 13 août 1889. Les noms rappellent la Mère de l'Église, le patron de la paroisse, Mgr Taché et le premier curé résidant de la paroisse: Nazaire Pelletier. Depuis le 13 août 1889, la cloche a sonné à l'occasion de 1 316 baptêmes, 243 mariages et 456 funérailles.

La cloche a changé de clochers trois fois. En 1957, la paroisse de Saint-Joseph a bâti une nouvelle église. En 1987, le clocher avait été massacré par des grands vents. Il a été remplacé et en mars 1988, la cloche a été de nouveau déménagée.

La construction d'un nouveau clocher est un des événements qui se sont passés depuis que Louis Morin est prêtre à Saint-Joseph. Louis Morin est arrivé à Saint-Joseph le 15 août 1964. Vingt-cinq ans plus tard, il se dit heureux à cette paroisse. «Ça va bien. C'est une petite paroisse. Les gens s'entraident. Je connais tous les Canadiens-Français par leurs noms, et la plupart des autres de vue.»

Il en était fier

«En 1964, les familles étaient plus grosses et plus nombreuses. Ensuite, vers 1968, l'école est partie, ce qui a éloigné des gens. C'est entendu, une école, c'est le départ d'une famille, c'est le commencement.»

Louis Morin a été ordonné le 29 juin 1943 par Mgr Cabana. La paroisse de Saint-Joseph a célébré avec lui son jubilé d'argent en 1968. «Après 25 ans à Saint-Joseph, maintenant je baptise les bébés de gens que j'ai baptisé!»

Environ 60 paroissiens étaient présents à la double fête. Lise Brais, présidente du Mouvement des femmes chrétiennes, signale: «Nous avons présenté une peinture de l'église avec son nouveau clocher à M. le curé. Il en était bien fier.»

Pour souligner le centenaire de la cloche, chaque paroissien a pu sonner la cloche en mémoire du baptême il y a cent ans. «Même des gens du village qui ne sont pas pratiquants se demandaient ce qui se passait!», remarque Lise Brais.

Karine BEAUDETTE

Avançons sur le chemin de la Vie



Claude BLANCHETTE

prêtre

Dans le sillage de la décision de la Cour suprême du Canada dans le cas Daigle-Tremblay, la tentation est grande de penser qu'il ne reste plus rien à faire pour protéger la vie dès le moment de sa conception et que tous les efforts déployés sont peine perdue.

Il ne faudrait pas nous laisser abattre.

Au contraire, inspirons-nous du Christ lui-même qui, devant les contrariétés et l'opposition farouche de certains, a continué paisiblement son chemin, annonçant, sans se laisser décourager, la Bonne Nouvelle du salut.

Certaines convictions, suite aux derniers événements, devraient nous motiver et nous aider à mieux promouvoir le respect de la vie.

D'abord, quoiqu'en disent les médias, les juges du plus haut tribunal au pays n'ont pas statué que l'avortement est légal ou souhaitable. Leur responsabilité se limite à interpréter les lois du pays, selon l'esprit qui a présidé à leur promulgation par les gouvernements légitimes et à faire respecter la Constitution canadienne et la Charte des droits. Or il n'existe aucune loi portant sur le respect de la vie. Dans ce contexte, ils ne peuvent que renvoyer la question aux élus du peuple.

À nous, donc, de continuer à faire connaître la valeur sacrée de la vie à tous ceux et celles qui devront voter une loi canadienne. Les parlementaires canadiens ont à s'acquitter dignement de leur responsabilité. Pour l'instant, étant donné la place prépondérante de la «politique» et de ce qui se nomme allégrement «l'opinion publique» dans des questions vitales de ce genre, à nous d'exercer les pressions nécessaires pour faire valoir nos valeurs.

Défaire la mentalité sexiste

Même si vous avez déjà écrit une, deux ou dix fois, lorsque la demande sera faite dans un effort concerté par les Mouvements Pro-Vie, sans faute, reprenez votre plume et votre papier.

Ne dites pas, j'ai passé l'âge d'avoir des enfants, ça ne me regarde plus!

En plus, il revient aux parents de partager cette vérité avec leurs enfants, de leur faire voir d'une manière critique qu'on ne peut pas tout accepter ce qui se dit à la télé, de leur faire comprendre que ce n'est pas parce qu'une majorité le veut que c'est moralement bon. Aussi, aux parents d'encourager les éducateurs/trices à promouvoir la vie et de s'assurer que tel est le cas dans leur école.

Dans ce vaste domaine de l'éducation familiale et scolaire, une place prépondérante doit être donnée à défaire cette mentalité sexiste masculine, encore beaucoup trop présente chez nous. L'homme, dès son tout jeune âge et pendant l'adolescence, doit apprendre à respecter la femme dans son intégralité et à lui reconnaître son égalité à tout point de vue.

Si aujourd'hui certaines femmes croient que la seule route à leur émancipation passe par ce qu'elles appellent le droit de gérer leur corps et de choisir entre la vie ou la mort du foetus, les hommes en sont largement responsables.

Oui, lentement mais sûrement, avançons confiants et audacieux sur le chemin de la Vie.

Deux événements marquants pour les Missionnaires Oblates

Pour la première fois dans leur histoire, les Missionnaires Oblates du Manitoba ont nommé trois membres honoraires de leur congrégation. Par ailleurs, neuf jubilaires ont été honorées au cours d'une cérémonie qui a réuni environ 300 personnes.

La cérémonie s'est déroulée le 13 août à la maison mère des Missionnaires Oblates, rue Aulneau. De nombreux parents et amis des neuf jubilaires étaient présents, certains venus de l'est du pays et même de la Louisiane. Parmi eux se trouvait également l'abbé Édouard Fontaine, aujourd'hui retiré en Louisiane après un long ministère dans l'archidiocèse de Saint-Boniface.



Les neufs jubilaires honorées sont, de gauche à droite: assises: les soeurs Gisèle d'Amours et Éveline Dégagné (70 ans de vie religieuse); 2e rangée: les soeurs Aline Paul (60 ans), Hélène Morin, Léonie Foy et Cécile Gauvin (50 ans), et Soeur Zélia Auger (60 ans); 3e rangée: les soeurs Fernande Barnabé et Jeannette Godard (25 ans).

Quelques semaines auparavant, les Missionnaires Oblates ont, pour la première fois, désigné trois membres honoraires de la Congrégation. Soeur Juliette Valcourt, supérieure générale des Missionaires Oblates du Manitoba, explique la démarche: beaucoup apporté en services bénévoles. Joseph Pavlik a été très longtemps employé par notre Congrégation. Il est à présent retraité, mais il est resté très proche de la Communauté. Il vient aux prières, aux funérailles, il est toujours prêt à rendre service».

«Il s'agissait de rendre hommage à des personnes qui se sont distinguées en rendant de grands services à la Communauté. Roland Couture a



On reconnait, de gauche à droite: Soeur Pauline Boucher, M.O., Gabrielle Boucher, Roland Couture, Soeur Alice Trudeau, M.O., Soeur Juliette Valcourt, supérieure générale des Oblates, et Joseph Pavlik.

«Quant à Madame Gabrielle Boucher, poursuit Soeur Juliette Valcourt, six de ses filles sont des Missionnaires Oblates. Et elle-même vit à présent en notre compagnie». La cérémonie organisée en l'honneur des trois membres honoraires s'est déroulée au cours de la Célébration Eucharistique et était présidée par le Père Martin Roberge, O.M.I.

L.G.

QUIZ

Quel personnage rappellent ces 2 photos?



photo: Colette Brin

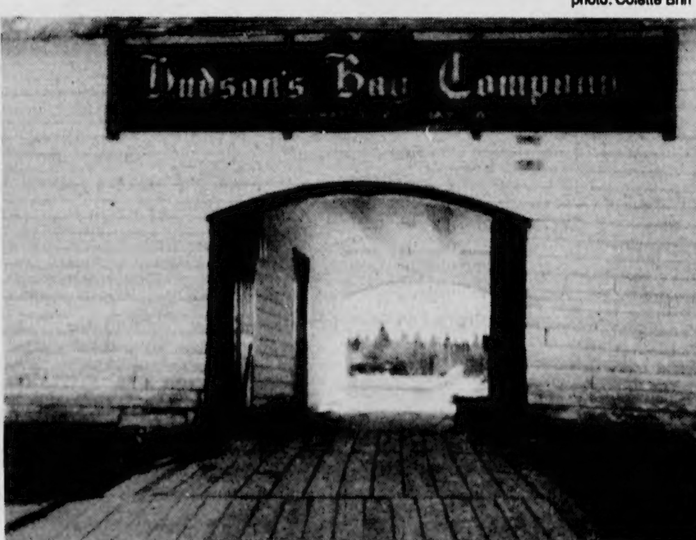


photo: Colette Brin

QUESTIONS

1. A quel personnage historique peut-on associer ces deux photos?

2. Quel musicien a été le plus fécond en matière de composition?

3. Comment un troupeau de vaches peut-il être utile pour un aviateur?

4. Combien de temps le rapport écrit de Christophe Colomb au roi d'Espagne, après son arrivée en Amérique du Nord, a-t-il mis à traverser l'océan Atlantique?

RÉPONSES

1. Il s'agit de Sir George Simpson (1787-1860), gouverneur de la terre de Rupert entre environ 1825 et 1840. George Simpson, un écossais, devint employé de la Hudson's Bay Company, et déménagea au Canada en 1820.

Il eut une grande influence dans le fusionnement des compagnies Hudson's Bay et Nord-Ouest en 1821, et fut alors nommé gouverneur du département nord de la compagnie. George Simpson devint plus tard gouverneur de la terre de Rupert, et surintendant général de la Hudson's Bay Company.

Dans la photo de gauche, on voit le poste de la Hudson's Bay Company à Norway House, et dans celle de droite, une chaise qui avait appartenu au gouverneur Simpson, aussi exposée à Norway House.

2. Georg Philip Telemann (1681-1767) composa 52 cantates, plus de 1 000 cantates et oratorios, 44 passions, 40 opéras et d'innombrables oeuvres dont 600 à 700 suites pour orchestre.

Jean-Sébastien Bach (1685-1750), lui, ne se limita pas à la production musicale. En plus d'avoir composé 295 cantates d'église, plus de 300 cantates profanes et au-dessus de 1 000 oeuvres numérotées, il eut aussi 20 enfants!

3. Seul le museau des vaches est muni de glandes sudoripares (qui provoquent la transpiration). Quand il fait chaud, les vaches font face au vent, pour se rafraîchir. Et quand il fait froid, elles font face à la direction opposée, pour se protéger.

Bien des pilotes se fient à ces girouettes naturelles pour connaître la direction du vent au niveau du sol.

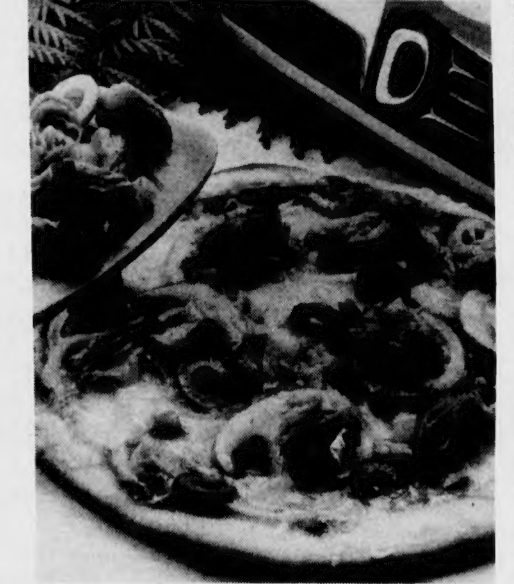
4. 359 ans après l'arrivée de Christophe Colomb en Amérique du Nord (en 1851), un rapport écrit, dans une boîte scellée en cèdre a été retrouvée sur la côte du Maroc. L'explorateur avait mis cette boîte à l'eau, espérant qu'elle se rende en Espagne. La destination du paquet a presque été atteinte, mais un peu tard...

La National Geographic Society soutient aussi que Christophe Colomb a débarqué à Samana Bay, aux Bahamas, et non à San Salvador, à 104 km au nord, comme on le croyait.

Compilé par Colette BRIN

RECETTES

Pizza individuelle au saumon



Un plat facile à préparer lorsque des amis arrivent à l'improviste.

La côte du Pacifique est réputée pour la façon dont on y concocte des pizzas qui sortent de l'ordinaire, et il était donc normal qu'on y invente une pizza dont l'ingrédient principal est évidemment le saumon pêché dans les eaux de la région.

Pizza au saumon

1 pain , pâte à pain congelée, décongelée
1 gousse d'ail, émincée
1/2 tasse de sauce tomate avec morceaux de tomate
1 tasse d'olives hachées (noires ou farcies)
3 c. à soupe d'oignon haché
1 tasse de champignons tranchés
1/4 tasse de poivron vert en dés
1 c. à thé de basilic sec, ou origan
1 boîte (7 1/2 oz) de saumon (l'émietter dans son jus)
2 tasses de fromage Mozzarella râpé
Poivre noir moulu gros
Huile à salade

Diviser la pâte à pain en 4 parties égales, et rouler chacune en un cercle d'environ 7" (17.5 cm) de diamètre. Laisser reposer sur une tôle à biscuits, dans un endroit bien tiède, environ 1 heure.

Chauffer le four à 450 degrés F (225 degrés C). Ajouter l'ail à la sauce tomate et répartir de façon égale et uniforme sur les 4 pizzas, s'arrêtant à environ 1/2" (1.25 cm) des bords.

Garnir ensuite les pizzas avec les ingrédients énumérés, dans l'ordre donné (sauf l'huile). Badigeonner légèrement les bords de la pâte avec l'huile.

Passer au four 5 - 7 minutes ou assez longtemps pour que les bords soient dorés et pour que la garniture soit chaude et bouillonnante.

Rendement: 4 pizzas individuelles

525 calories par pizza

LES PETITES ANNONCES

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B.
Antoine G. Fréchette B.A., CERT. ED., LL.B.
Léandre G. Buissé B.A., B.S.W., LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél.: 233-0614
Succursale à la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes.
Pour rendez-vous, composer le 878-3765 ou 233-0614

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
600 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060



Hogue • Kushnier
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B.
Randie N.Kushnier, B.A., LL.B.
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
N° de FAX: 233-2689

Ronald Guay
300, boulevard PROVENCHER
R2H 0G7
Tél.: 233-6659
Fax: 231-1950

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Denyse T. Côté
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

Guy J.O. Préfontaine, B.E.S., M. Arch.
Diplômé en architecture
Disponible pour entreprendre le dessin architectural de maisons et immeubles.
Spécialisation: le style du Domaine Marius-Benoist.
453-2197

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
«Du début à la fin, quels que soient vos besoins».
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Sainte-Anne (MB)
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(rés.) 422-8574

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
470, rue Langevin Tél. 233-0436

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AGENTS D'IMMEUBLES



L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

OPTOMÉTRISTES

D[r] Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR. R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boul. Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

D[r] R.J. Lecker
D[r] M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2[e] étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

D[r] Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

D[r] E.M. FINKLEMAN et D[r] S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

BRUNET Monuments
Third Generation
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405 Bertrand Ave.
233-7864
"Perpetuating the memory of Manitobans since 1910..."

COMPTABLES AGRÉES

Couture
Forest
Cadieux

Coopers
& Lybrand

Comptables agréés et consultants en affaires

Associés
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.

Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT

ASSOCIÉS: Lucien Guenette, c.a.
Gilles Chaput, c.a.
Arthur Chaput, c.a.
André Blondeau, c.a.

ADJOINTS: Raymond Desrochers, c.a.
Maurice Morissette, c.a.
Paul Prenovault, c.a
James Doer, c.a.
Russell Paradoski, c.a.
Richard Senez, c.a.

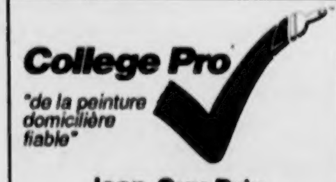
INTERNATIONAL **BDO BINDER**
Comptables agréés
Conseillers en administration
262 Marion
Winnipeg, Manitoba R2H 0T7
Telephone: (204) 233-8593
Telefax: (204) 237-0134

GARAGISTES

RNR TRANSMISSION
RNR TRANS
ROBERT & NORBERT TOUCHETTE
PROPRIÉTAIRES
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Tél.: (204) 255-2769



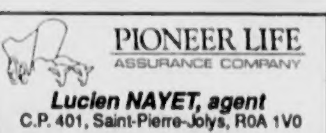
Claude P. Lépine
Représentant
Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées



Jean-Guy Brin
Gérant de franchise à Saint-Boniface
Téléphone : (204) 783-6643

ASSUREURS

Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAK



Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, Saint-Boniface (Manitoba)
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux—Tours Trains

ABONNE-TOI! LA LIBERTÉ
Juste 5 renseignements très importants
Nom ________ Prénom ________
Adresse ________
Un an (Manitoba) 21$ ❑ hors province 25$ ❑
Deux ans (Manitoba) 39$ ❑ hors province 50$ ❑
Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à **La Liberté**
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4